

---

# Concours d'entrée

---

# Rapport Jury 2023

---

## Allemand

---



**INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**

**Commentaire d'un texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte (LV1) - Allemand**

- **SÉRIES : Lettres et Arts, Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve écrite**

**Statistiques de l'épreuve**

Statistiques : nombre de candidats présents : 312

Moyenne : 10,16

Écart-type : 3,97

Notes supérieures ou égales à 14 : 16,99 %

Copies notées (sur 20)	Nombre de copies (nombre total : 312)
De 0 à 5	25
De 5,5 à 9,5	106
De 10 à 13,5	128
De 14 à 17,5	40
De 18,0 à 20	13

**Considérations générales**

Pour l'épreuve 2023, 312 candidates et candidats ont composé pour l'épreuve d'allemand de la BEL sur 316 inscrits, soit une légère baisse par rapport à 2022. Cette baisse est continue et se confirme (rappel : 322 en 2022, 330 en 2021, 343 en 2020, 394 en 2019, 375 en 2018, 389 en 2017). Le jury ne peut que regretter cette baisse et encourager les candidates et candidats à choisir l'allemand. Comme le montre le présent rapport, de très bonnes notes sont tout à fait accessibles.

La moyenne des notes de l'épreuve est de 10,16/20 ; elle est stable par comparaison avec les années précédentes (10,21/20 en 2022, 10,13 en 2021). L'écart-type est de 3,97 cette année, un peu plus élevé que l'année dernière où il s'élevait à 3,57.

Comme les années précédentes, le jury a utilisé un large éventail de notes allant de 0,5 à 19. S'il n'y a pas de 20/20 cette année, il y a pourtant eu un groupe de très bonnes copies, et le nombre de copies au-dessus de la moyenne se maintient (181 en 2023, 188 en 2022). Le jury

est satisfait de constater que le nombre de copies ne correspondant pas aux exigences de l'épreuve a considérablement diminué (copies entre 0 et 5 sur 20 en 2023 : 25, contre 35 en 2022, et 64 en 2021). Ce résultat rend compte non seulement des efforts des candidates et candidats pour rendre des copies complètes, mais aussi de l'engagement remarquable de leurs enseignantes et enseignants.

Le texte de cette année était un extrait du roman *Das kunstseidene Mädchen* de Irmgard Keun (1905-1982), publié en 1932. L'ouvrage a été traduit plusieurs fois en français (en 1933 par Clara Malraux ; en 1982 par Dominique Autrand sous le titre *La Jeune fille en soie artificielle*, puis de nouveau par la même traductrice en 2021 aux éditions du Typhon sous un titre différent : *Une vie étincelante*). Il retrace sous forme de journal la vie de Doris, une jeune femme qui a quitté sa petite ville de province pour conquérir Berlin à l'époque de la République de Weimar. Avec humour et ironie, la narratrice, faussement naïve, décrit une ville magnifique et agitée par l'avènement politique des nationaux-socialistes. En 1933-1934, les livres d'Irmgard Keun sont interdits par les nazis ; contrainte à l'exil en 1936, elle revient en Allemagne en 1940 pour y vivre dans la clandestinité. Après la guerre, ses projets littéraires n'aboutissent pas, et ses œuvres satiriques, représentantes de la *Neue Sachlichkeit*, ne sont redécouvertes que dans les années 1970.

Cette année, le jury a apprécié le nombre de très bonnes copies ayant su tirer parti d'un texte complexe et pourtant bien compris dans l'ensemble, et ayant proposé une traduction sérieuse, attentive aux difficultés de la langue allemande, mais aussi à la correction de la langue française. Le jury salue les efforts des candidates et candidats qui ne se sont pas laissés troubler par des passages difficiles et ont proposé une traduction complète et cohérente ainsi qu'un commentaire problématisé.

Concernant la présentation formelle des copies, il est demandé aux candidates et candidats d'utiliser une encre foncée permettant un contraste important avec le blanc de la copie : la correction se fait dorénavant à partir de copies numérisées, ce qui rend les contrastes moins visibles. Que les candidates et candidats qui œuvrent pour un meilleur confort de lecture de leur jury soient remerciés ! Le jury rappelle qu'une écriture lisible – qui ne laisse planer aucune ambiguïté sur l'orthographe ou la conjugaison en français et en allemand – permet une correction juste. En effet, en cas de doute au moment de déchiffrer l'écriture, le jury se voit contraint de retenir l'hypothèse la moins favorable aux candidates et candidats.

Le jury salue les efforts des candidates et candidats pour produire une langue de qualité dans laquelle la syntaxe, la conjugaison et le lexique courant ainsi que celui de l'analyse de texte sont particulièrement soignés. Cependant, face à un nombre surprenant de copies faisant apparaître des difficultés de conjugaison aussi bien dans la version (en français) que dans le commentaire (en allemand), le jury souhaite insister sur l'attention à porter à cet aspect de la langue et sur les révisions à effectuer si nécessaire. Les conditions du concours créent auprès des candidates et des candidats une nervosité évidente – source de nombreuses erreurs – mais qui peut être maîtrisée par un entraînement régulier à cette épreuve. Le jury conseille aux candidates et candidats de bien organiser leur temps pour préserver un moment de relecture des copies, ce qui permettra également de corriger quelques erreurs d'inattention.

Le texte de cette année semble avoir été compris dans l'ensemble, ce qui a permis de produire des commentaires corrects, mieux contextualisés que l'année précédente. Le jury conseille cependant aux candidates et candidats de bien prendre en considération la date de publication de l'ouvrage, ce qui permettra d'éviter les interprétations anachroniques évoquant la Gestapo, par exemple.

## Épreuve de traduction

Le passage à traduire se composait de 198 mots et allait de « ich brauchte jemand » (l. 22) à « ob nun bestimmt nie mehr ein Krieg kommt? » (l. 35). Si le texte a été bien compris dans son ensemble, la traduction a révélé quelques difficultés lexicales et syntaxiques qui seront détaillées plus bas. Le jury tient à féliciter les candidates et les candidats qui ont fait l'effort de proposer des traductions reflétant le style oral et naïf du texte, notamment pour les néologismes comme « die Staatsmännischen » (l. 29) et « die französischen Politischen » (l. 33) et pour les phrases au discours indirect qui se terminaient pourtant par un point d'interrogation (« ob nun bestimmt nie mehr ein Krieg kommt? », l.35). Cette volonté de transcrire le style du texte, signe que ce dernier a été bien compris, a été valorisée. En cas de difficultés, le jury conseille aux candidates et candidats de s'attacher en premier lieu à proposer un texte cohérent. Il est également essentiel d'éviter toute omission de mots ou de phrases entières et de s'abstenir de laisser des termes en allemand dans le texte français. Il est fortement déconseillé aux candidates et aux candidats de laisser le jury décider du caractère correct de la traduction en lui laissant plusieurs options.

Relevé des erreurs récurrentes notées par le jury cette année :

### 1. Lexique

A. Certains termes n'étaient pas connus des candidates et candidats alors qu'ils relevaient du lexique courant ou bien facile à deviner. Ainsi, le composé « Käseglocke » qui signifiait « cloche » (« Glocke ») « à fromage » (« Käse » étant le déterminant dans le composé) a été traduit par « la cerise sur le gâteau », « un piège à rat », « paquet de farine », ou dans certaines copies dans lesquelles le substantif « Käse » a été reconnu : « étui à fromage », « conversation d'un fromage », « croute de fromage », ou par une phrase fantaisiste : « un homme qui entre nous ressemblait à un morceau de fromage ». Certains termes relevant d'un lexique plus courant comme « verheiratet » ou « Sahne » ne semblaient pas être connus dans de nombreuses copies puisque l'adjectif a été traduit par « resté », « divorcé », « remarié » ou encore « fiancé », tandis que le substantif a été confondu avec du « sucre », le « délice », de la « cannelle », des « dents », de la « mousse de lait », du « caillé de lait » ou encore une « coque ». Le substantif « Frieden » a également posé des difficultés : il a été confondu avec la « liberté », la « fraternité », la « joie », la « libération » et la « vertu ». À la fin du passage à traduire, l'adjectif « einzig » a également donné lieu à des interprétations variées puisqu'il a été traduit dans de nombreuses copies par « seul » (confusion avec « einsam »), « uni », « quelques-uns » (confusion avec « einige ») et « unique » (confusion avec « einzig »). La mécompréhension d'un mot peut fausser le sens d'une phrase entière, comme pour « Das war aber nicht der Fall » (l. 26) : « Fall » a été traduit à de nombreuses reprises par « chute », mais aussi par « hic », « défaut », « pire », « objectif », « question », « tragique », « point essentiel », « début », « tout ». Les candidates et candidats sont invités à faire un travail lexical systématique et à consulter le dictionnaire unilingue en cas de doute.

B. Dans certaines copies, certains termes ont été traduits trop rapidement, sans réflexion sur l'ensemble du texte. Le jury attire l'attention sur la précision de la traduction des verbes introducteurs, notamment pour le passage à traduire. Ainsi « erzählen » ne signifie pas « répondre », mais « raconter ». Par ailleurs, certaines candidates et certains candidats ont rattaché le terme « Aufklärung » utilisé dans le passage à traduire au mouvement philosophique et littéraire des « Lumières allemandes ». Si cela démontre une culture générale qu'on salue, et relève d'ailleurs, peut-être, d'un clin d'œil ironique de l'autrice, il n'était pas possible, pour la cohérence du texte, de traduire « j'avais le souhait d'une politique des Lumières » ou « d'un politicien des Lumières » pour « in mir war der Wunsch nach politischer Aufklärung » (l. 28). Le contexte aurait pu montrer aux candidates et candidats que c'est un

autre sens de « Aufklärung » qui était juste ici, courant lui aussi, et à propos duquel le dictionnaire mis à disposition aurait pu renseigner.

C. De même, certaines erreurs de lexique semblent dues à des confusions de termes proches comme « bringen/brauchen », « brauchen/rauchen », ou encore « Stadt/Staat » qui ont donné lieu à des traductions erronées de « Staatsmännischen » (« les hommes de la ville ») et de « bei der Stadt » (« auprès de l'État »). Dans certaines copies, il a été établi des rapprochements entre « gehörig » et « hören » qui ont conduit à des traductions incorrectes de « ich hatte gehörig Hunger » : « une faim qui se faisait entendre », « j'avais bien entendu faim », « une faim audible », « un appétit bruyant ». Le verbe à particule séparable « aussehen » dans la proposition « und sah nach Neujahr aus » (l. 25) a été traduit plusieurs fois par « il regardait en direction de la nouvelle année », proposition qui révèle une confusion avec le verbe « sehen ».

D. Cette année encore, le jury demande aux candidates et candidats de prêter une attention particulière aux anglicismes. Par exemple, « wohl » a été traduit par « tous les » probablement sous l'influence de l'anglais « whole » qui signifie « entier ». « Das ist nicht der Fall » a été traduit dans certaines copies par « ce n'était pas l'automne » (certainement parce que « fall » signifie « automne » en anglais). Enfin « marié » qui devait traduire « verheiratet » a été orthographié « \*marié », probablement sous l'influence de « married » en anglais.

## 2. Aspects grammaticaux de l'allemand

Certaines erreurs de traduction sont dues à des problèmes de compréhension de la grammaire allemande. Le jury recommande aux candidates et candidats d'être vigilantes et vigilants sur les points suivants :

A. La première phrase du passage à traduire, notamment le groupe verbal suivant : « und da wehte mir der Abschwall von der Begeisterung einen Mann zu » (l.22-23) a posé de grandes difficultés de traduction. Si le jury reconnaît que l'ensemble de cette phrase était complexe et difficile à rendre en français, certains problèmes de compréhension pouvaient être résolus par une analyse grammaticale précise de la phrase. Ainsi, il fallait identifier le verbe à particule séparable « zuwehen » : s'il est d'un emploi relativement peu courant, on aurait pu y reconnaître le verbe « wehen », qui lui n'est pas rare. Le verbe complexe constitué de la particule séparable « zu » aurait pu être compris en s'appuyant sur d'autres verbes construits sur le même principe, tels que « zulächeln », ou « zunicken » qui sont construits notamment avec un complément au datif qui indique l'objet vers lequel le procès est orienté (ici : « mir »). Le groupe nominal au nominatif « der Abschwall von der Begeisterung » ne pouvait être que le sujet du verbe et celui à l'accusatif, « einen Mann », l'objet.

B. Le jury conseille aux candidates et candidats d'être attentifs aux déclinaisons des substantifs et de leurs articles pour déterminer non seulement le cas et la fonction des groupes nominaux dans la phrase, mais aussi le singulier ou le pluriel. Dans le passage à traduire, le groupe prépositionnel « an Briefträger und Schornsteinfeger » (l.24-25), le jury a accepté les deux possibilités. Cependant, il était clair que la narratrice ne buvait pas « des cafés » ou « un café » mais « du café », l'absence d'article signifiant bien un indéénombrable ici.

C. Certaines constructions grammaticales ont également révélé des difficultés dans de nombreuses copies, alors qu'il s'agit de constructions courantes. Ainsi, l'exemple de « so, als ob... » (l. 25) : « so » a été traduit par « donc », « ainsi », « à tel point que », « en fait ». Contrairement à l'occurrence à la ligne 22, « so » n'est pas ici un graduateur, mais un adverbe à fonction de pronom repris par le groupe conjonctionnel de base « als ob » exprimant une comparaison irréelle. Le passage en français, parce que la langue-cible ne dispose pas d'une

structure exactement symétrique, invitait à ne traduire que le groupe verbal dépendant (« comme s'il avait distribué ce qui lui restait d'argent... »).

### 3. Erreurs de français (orthographe, conjugaison et syntaxe)

A. Le jury s'étonne d'avoir relevé un grand nombre d'erreurs de conjugaison en français cette année. Certaines copies démontrent une maîtrise insuffisante du passé simple en français. Voici les formes verbales trouvées dans des copies qui témoignaient pourtant, parfois, d'un bon niveau général : « je \*bu / \*bû / \*buvai / \*buva », « je \*mangea », « j'\*avala » « je \*demanda ». Ces erreurs sont bien entendu fortement sanctionnées. Le jury a conscience du temps limité de préparation dont disposent candidates, candidats, enseignantes et enseignants. Il est conseillé cependant aux candidates et aux candidats de ne pas négliger cet aspect de la préparation et de réviser les conjugaisons françaises de manière autonome.

B. Une des difficultés récurrentes de l'épreuve de version est le choix approprié du temps adéquat en français. Il y a eu un nombre important de copies présentant des emplois de l'imparfait là où le passé simple (ou le passé composé dans ce texte précis caractérisé par un style familier et oral) convenait davantage. Ainsi, on traduira le prétérit de la phrase suivante : « er war blass und hatte einen dunkelblauen Anzug » (l. 24) par un imparfait : « il était pâle et portait un costume bleu marine ». Il s'agit ici en effet d'une description qui vise à dépeindre l'homme rencontré par la narratrice et qui doit donc être exprimée à l'imparfait. En revanche, le verbe introducteur « ich fragte ihn » (l. 30) ne peut pas être traduit par un imparfait. Il introduit une question indirecte faisant suite à d'autres questions pour rendre le dialogue entre les deux personnages. Ce prétérit, employé pour désigner une succession d'événements uniques, doit être traduit par un passé simple ou un passé composé en français.

La traduction du discours indirect a posé de nombreux problèmes, notamment quant au choix des modes. On invite les candidates et les candidats à revoir cette question, qui est moins complexe qu'il n'y paraît. Rappelons que contrairement à l'allemand, le français ne dispose pas d'un mode verbal spécifique pour exprimer le discours rapporté : en allemand, le mode dédié principal est le subjonctif I. Sont utilisés également le subjonctif II et l'indicatif. Il convient, en français, d'utiliser les moyens linguistiques existants pour traduire le discours rapporté sans recourir systématiquement au conditionnel, qui, lui, exprime une mise en doute des propos rapportés : les candidates et candidats n'ont pas à craindre de sous-traduire ou d'omettre la traduction du discours rapporté si ce dernier est bien exprimé en français par une structure adaptée, du type « verbe de parole » + groupe conjonctionnel objet exprimant le contenu du discours rapporté. En allemand, même dans un cadre de discours rapporté, le subjonctif II ne doit pas être systématiquement interprété comme une forme de distanciation, dans la mesure où il est souvent simplement utilisé comme forme de remplacement du subjonctif I dans la langue quotidienne<sup>1</sup>. L'emploi du subjonctif II comme outil de mise à distance du propos rapporté s'effectue la plupart du temps quand le discours direct était lui-même déjà au subjonctif II. Ainsi, traduire la phrase « Darauf erzählte er mir : seine Frau wäre fünf Jahre älter als er » (l. 30) par « Là dessus, il me raconta que sa femme aurait cinq ans de plus que lui » peut être considéré comme une surinterprétation car, même si la sincérité de l'homme est mise en doute, de manière générale et à raison, par la narratrice, cette phrase elle-même ne semble pas exprimer de mise à distance. On traduira : « Sur ce, il me raconta que sa femme était de cinq ans son aînée ». On trouve d'autres exemples dans le texte de variation entre le subjonctif I, II et l'indicatif dans le discours rapporté, qui sont à attribuer au style oral du texte et non pas à une forme de mise en doute.

<sup>1</sup>Voir le chapitre sur le discours rapporté dans la *Grammaire de l'étudiant* de Delphine Choffat (Louvain-la-Neuve : deboeck supérieur, 2020).

C. Le jury souhaite avertir les candidates et les candidats que l'orthographe erronée de mots courants est sanctionnée. Voici quelques exemples des erreurs relevées dans les copies : « estime\* », « ramonneur\* », ou « ramôneur\* », « apparamment\* », « fraterie\* », « cravatte\* », « plannait\* », « parmi\* », « prenaient\* », « ensembles\* », « caffé\* », « chute\* », « il se marriait\* », « bourasque\* », « pourquoi crit-on\* », « tous le monde\* », « \*seulement », « \*indécement », « \*si il », ainsi que plusieurs confusions entre « fin » et « faim ».

D. Certaines expressions trouvées dans les copies n'étaient pas idiomatiques en français ou ne correspondaient pas au contexte évoqué. Ainsi « dunkelblau » a été traduit littéralement par « bleu sombre » ou encore « bleu obscur », « blass » par « décoloré », ce qui n'est pas approprié pour décrire le visage de l'homme en question. Même si le jury reconnaît la difficulté de l'exercice, il est recommandé aux candidates et candidats de s'efforcer de rendre un texte si ce n'est élégant, du moins assez fluide et compréhensible en français, ce qui est un élément constitutif des bonnes copies. Le passage « Antwortet er mir : Ich hätte Augen wie Brombeeren. Hoffentlich meinte er reife » (l. 31-32) a présenté plusieurs difficultés pour les candidates et candidats ; d'abord d'ordre lexical, puis stylistique. Il fallait en effet identifier dans un premier temps le fruit des bois correct, des mûres, ce qui n'a pas été le cas dans toutes les copies puisque le jury a lu « framboises, groseilles, fraises, myrtilles, cassis », ou encore « \*baies de Brom, grenades, boutons de rose, pétales, fleurs », mais aussi « bombardements », « bombes », « ampoules », « alcooliques », « des yeux révoluer », « en compote » (concernant ces dernières propositions, le jury conseille de consulter le dictionnaire unilingue afin de proposer une traduction adéquate). Une fois le fruit identifié, les candidates et candidats ont été embarrassés par la répétition de l'homophone « mûr » en français et ont tenté des variations, parmi lesquelles certaines trouvailles comme « matures », « pas vertes », « fruits mûrs » ont été acceptées.

E. Certaines expressions françaises ne correspondaient pas au niveau de langue du texte. Il s'agissait d'un texte au niveau de langue familier, d'un dialogue rapporté caractérisé par des marques d'oralité. Il n'est pas aisé de reconnaître un lexique familier et oral, ou des néologismes en langue étrangère : le jury en est conscient. De ce fait, cette difficulté a été prise en compte dans la notation. Certaines candidates et certains candidats ont néanmoins effacé totalement cette caractéristique du texte dans la traduction, ce que l'on peut regretter. Dans d'autres copies, le ton particulier du texte a été correctement repéré mais cela a donné lieu à quelques exagérations. « [I]ch hatte gehörig Hunger » (l. 27-28) a ainsi été traduit par « j'avais la dalle », ce qui, outre le fait que « gehörig » a disparu de la traduction, est trop familier comparativement au texte allemand et anachronique. Dans certaines copies, le jury a apprécié les traductions suivantes : « je mourais de faim », « j'avais une faim de loup ». De même, l'effort de certaines candidates et certains candidats pour rendre le néologisme « Staatsmännischen » doit être salué : ainsi, le jury a apprécié des traductions telles que « les politiques », « les bonshommes d'Etat », « les messieurs d'Etat », « les hommes étatiques ».

F. Le jury met en garde les candidates et candidats contre une tendance à la sur-traduction. S'il n'est pas possible de traduire un texte mot à mot, il est également préjudiciable d'ajouter des termes qui changent le sens du texte. Il est donc nécessaire de prêter une attention particulière à cela. Par exemple, la phrase « und in mir war der Wunsch nach politischer Aufklärung » (l. 28) a été traduite par « en moi bouillonnait le désir d'éclairages politiques ». La traduction proposée n'est pas en soi erronée, mais on ajoute ici avec le verbe « bouillonnait » des éléments de sens qui ne sont pas présents dans le texte-source.

G. Il est conseillé, quand cela est possible, de rester au plus près du texte-source en préservant ses caractéristiques textuelles. Ainsi les différents types de discours rapportés sont significatifs dans le texte : il n'était pas souhaitable de transformer le discours indirect en

discours direct (et pour cela, d'ajouter des guillemets, ce qui peut entraîner des contresens quand on ne prend pas soin de modifier les pronoms, par exemple : « il me répond : "j'ai des yeux comme des mûres" »). De la même manière, il n'était pas judicieux de supprimer les points d'interrogation qui punctuaient les discours indirects, même s'ils pouvaient paraître incongrus puisqu'ils caractérisaient justement le style de ce passage et des formes particulières de discours rapporté utilisées. Dans un autre registre, on veillera à ne pas calquer les virgules en français sur les virgules allemandes, qui n'ont pas toujours le même usage. Par exemple, nombre de virgules en allemand ont un rôle grammatical et permettent de séparer une principale d'une subordonnée, ce qui n'est pas le cas en français.

En conclusion, il s'agissait d'un texte qui présentait un certain nombre de difficultés et de spécificités dont le jury a conscience. Le jury a su ainsi apprécier les copies qui ont fait l'effort de s'atteler sérieusement et sans se décourager à la traduction du passage. Cette année encore, presque toutes les copies proposaient des traductions complètes et rigoureuses, ce qui a été apprécié par le jury. Des félicitations sont de rigueur pour les copies fines et inventives dont des exemples ont été cités plus haut et auxquels on pourrait ajouter les phrases suivantes trouvées dans les copies : « j'avais besoin de quelqu'un qui me fasse part de ses lumières », « la retombée de l'enthousiasme poussa dans un souffle un homme vers moi », « j'avais en mon for intérieur le souhait d'avoir un éclaircissement politique », « avec un peu de chance, il voulait dire des fruits mûrs », « était-on vraiment certain qu'il n'y aurait plus jamais la guerre ? ». Ces exemples montrent qu'il était possible de fournir des traductions de bonne qualité dans lesquelles on peut même lire un certain plaisir de la traduction en ayant de bonnes connaissances grammaticales et lexicales.

### Traduction proposée

J'avais besoin de quelqu'un qui m'apporte ses lumières<sup>2</sup> et c'est là que le reflux de l'enthousiasme charria un homme dans ma direction<sup>3</sup> et il y avait encore<sup>4</sup>, au-dessus de nous<sup>5</sup> comme une cloche à fromage, quelque chose comme une fraternisation générale<sup>6</sup> et nous allâmes dans un café. Il était pâle et portait<sup>7</sup> un costume<sup>8</sup> bleu foncé<sup>9</sup>, il était habillé comme pour le réveillon<sup>10</sup> – comme s'il avait distribué ce qui lui restait d'argent<sup>11</sup> au facteur et au

<sup>2</sup>Variante : qui m'explique les choses, qui m'éclaire, qui m'instruit, qui tire les choses au clair pour moi.

<sup>3</sup>Variante : le flot retombant de l'enthousiasme poussa vers moi un homme, traduction de Dominique Autrand en 1982 (elles seront indiquées par DA et entre guillemets dans les notes suivantes) : « l'énorme vague d'enthousiasme en se retirant a déposé sur mon rivage un homme »

<sup>4</sup>Variante : toujours

<sup>5</sup>Variante : « de nos têtes » (DA)

<sup>6</sup>Variante : un reste de

<sup>7</sup> Variante : avait

<sup>8</sup>Variante : « un complet » (DA)

<sup>9</sup>Variante : bleu marine

<sup>10</sup>Variante : il avait un air de nouvel an, « il avait un petit air de nouvel an » (DA)

<sup>11</sup>Variante : ses derniers sous, centimes, deniers, tout son argent, l'argent qui lui restait.



ramoneur<sup>12</sup>. Mais ce n'était pas le cas. Il travaillait pour la ville<sup>13</sup> et était marié. Je bus du café et mangeai trois parts de gâteau<sup>14</sup>aux noix – dont l'une avec de la crème<sup>15</sup> car j'avais une sacrée faim<sup>16</sup> – et j'avais le désir, ancré en moi, qu'on m'explique la politique<sup>17</sup>. Je demandai à l'homme marié en bleu marine<sup>18</sup> pourquoi les bonshommes d'État étaient venus<sup>19</sup> ? Sur ce<sup>20</sup>, il me raconta que sa femme était de cinq ans son aînée<sup>21</sup>. Je lui demandai pourquoi on réclamait la paix à grands cris<sup>22</sup> alors que nous étions en paix ou du moins pas en guerre. Et lui de répondre que j'avais des yeux comme des mûres. J'espère que c'est de mûres bien mûres qu'il parle<sup>23</sup>. Et j'avais<sup>24</sup> un peu peur de ma propre bêtise<sup>25</sup> et demandai avec prudence pourquoi donc les politiciens français venaient de nous bouleverser autant du haut de leur balcon, et si cela signifiait qu'on était bien<sup>26</sup> d'accord lorsqu'un tel enthousiasme nous relie<sup>27</sup>, et si maintenant c'était sûr<sup>28</sup> qu'il n'y aurait plus jamais la guerre ?

## Épreuve de commentaire

Le livre *Das kunstseidene Mädchen* d'Irmgard Keun, paru en 1932 à Berlin, est un « Zeitroman », un roman qui dépeint la société de son temps. L'autrice y fait le portrait d'une jeune femme de 18 ans qui découvre la frénésie et les difficultés de la vie dans l'entre-deux-guerres, et plus précisément à la fin de la République de Weimar alors que sévissent détresse

<sup>12</sup> Le pluriel était également acceptable ici.

<sup>13</sup>Variantes : il travaillait pour la municipalité, dans les services municipaux, « il était employé municipal » (DA).

<sup>14</sup>Variante : tarte.

<sup>15</sup>Variantes : chantilly, crème chantilly.

<sup>16</sup>Variantes : car j'avais « sacrément » (DA), rudement faim ; car j'avais une faim de loup.

<sup>17</sup>Variantes : qu'on m'apporte un éclairage politique, des éclaircissements au sujet de la politique, j'avais en moi ce désir d'éducation politique, « et j'étais très avide d'explications politiques » (DA).

<sup>18</sup>Variantes : au mari bleu marine, au mari bleu foncé, à l'époux bleu marine.

<sup>19</sup>Variante : ce que les hommes d'État étaient venus faire ici.

<sup>20</sup>Variante : en réponse à quoi, là-dessus.

<sup>21</sup>Variante : avait cinq ans de plus que lui.

<sup>22</sup>Variante « demande pourquoi on a poussé des cris en faveur de la paix » (DA).

<sup>23</sup>Variante : avec un peu de chance, il parle de fruits mûrs, arrivés à maturité « j'espère qu'il a voulu dire des mûres bien noires » (DA).

<sup>24</sup>Ici, un passé simple était également acceptable.

<sup>25</sup>« de paraître idiote » (DA).

<sup>26</sup>Variante : vraiment.

<sup>27</sup>Variantes : quand on se renvoie, partage un tel enthousiasme, « quand il y avait partout un tel enthousiasme » (DA).

<sup>28</sup>Variante : et s'il était désormais certain.

sociale et pauvreté, après le krach de 1929. Souvent associé à la Nouvelle Objectivité (*Neue Sachlichkeit*), ce best-seller des années trente a été traduit dans de nombreuses langues.

Le passage choisi relate l'arrivée mouvementée de la narratrice à Berlin en 1931, dans un contexte d'instabilité politique et de montée du national-socialisme. Emportée par le mouvement de la foule, elle assiste à la scène de liesse populaire que suscite la visite officielle dans la capitale allemande des représentants du gouvernement français, Aristide Briand et Pierre Laval, venus réaffirmer l'amitié entre les deux pays après les accords de Locarno (1925). Un homme l'invite alors à manger du gâteau dans un café et lui fait des avances, auxquelles elle répond plus par opportunisme que par intérêt, d'abord parce qu'elle est pauvre et qu'elle a faim, et puis parce qu'elle espère en obtenir des éclaircissements politiques. Déçue par la conversation de cet homme, elle s'échappe, une fois rassasiée, par une porte dérobée.

Le jury a été satisfait de constater que peu de candidates et candidats ont fait l'impasse sur le commentaire. Rares ont été les copies blanches ou les contresens complets sur le texte. En dépit de quelques erreurs d'interprétation, ils ont dans la grande majorité des cas bien compris l'extrait et ses enjeux. Les copies qui alliaient une problématique claire et fouillée à une démonstration structurée ont été particulièrement valorisées. Il est important, toutefois, de noter que la langue, bien que ne représentant qu'une partie de la notation, doit être soignée. Une bonne maîtrise de l'allemand (orthographe, grammaire et syntaxe) est fondamentale pour réussir cette épreuve : le propos doit toujours être intelligible. Il a parfois fallu sanctionner lourdement des copies confuses en raison d'une grammaire erronée. De la même manière, il faut rappeler que la lisibilité de l'écriture fait partie des règles élémentaires pour toute épreuve de concours. Une copie propre et aérée dispose la correctrice et le correcteur à la bienveillance parce qu'elle facilite la lecture et la compréhension générale du propos des candidates et candidats.

Du point de vue de la méthode, rappelons que le commentaire de texte nécessite une interprétation précise et éclairante du texte. Comme tous les ans, les candidates et candidats ont procédé à des commentaires linéaires ou thématiques. À la lecture des copies, il s'est avéré que les commentaires thématiques ont souvent proposé une analyse plus fine et approfondie que les commentaires linéaires qui se contentaient trop souvent d'un propos descriptif voire paraphrastique, citant le texte à tout-va sans véritablement l'interpréter. Étant constitué de plusieurs moments narratifs, l'extrait pouvait néanmoins se prêter au commentaire linéaire, à condition qu'il soit bien découpé et que les candidates et candidats évitent les redites et redondances. L'autre travers que l'on a rencontré notamment dans les commentaires thématiques était celui de la surabondance du commentaire stylistique : certaines copies cumulaient parfois jusqu'à l'excès l'étude des figures de style, quitte à perdre de vue le sens général du texte. N'oublions pas qu'il faut toujours allier l'analyse de la forme à celle du fond. De la même manière, il faut éviter de plaquer des interprétations toutes faites, par exemple sur la philosophie des Lumières, parce que le mot « Aufklärung », dans son sens courant, a le malheur d'apparaître plusieurs fois dans le texte.

De plus, le jury tient à saluer l'effort visible de structuration de l'introduction. La méthode de cette dernière semble maîtrisée par la grande majorité des candidates et candidats – les correctrices et correcteurs s'en réjouissent. Seules quelques copies ont fait l'économie d'une problématique ou d'une annonce de plan. L'accroche servait dans la plupart des cas – et c'est tant mieux – à introduire efficacement l'extrait proposé à l'explication par une simple contextualisation de l'auteur, de l'œuvre, de l'époque historique dépeinte, puis à présenter l'extrait et son intérêt. Rares ont été les amorces artificielles ou bancales. On peut toutefois souligner que toutes les références tant littéraires, que philosophiques ou culturelles sont les bienvenues en accroche, pourvu qu'elles soient cohérentes et justifiées, c'est-à-dire en lien explicite avec les enjeux du texte. Convoquer *Berlin Alexanderplatz* d'Alfred Döblin ou *Mario*

*und der Zauberer* de Thomas Mann pour dire les affres de la métropole ou la menace du fascisme, comme l'ont fait certaines bonnes copies, peut être judicieux. En revanche, faire le rapprochement avec la « Trümmerliteratur », l'*Odyssée* d'Homère ou *The Catcher in the Rye* de J. D. Salinger sans expliquer la pertinence de la comparaison semble moins approprié. De la même manière, l'utilisation du « *name dropping* » comme fin en soi est à bannir, notamment en fin de commentaire. Il n'est ni nécessaire ni opportun de terminer une conclusion sur un élargissement abracadabrant : mieux vaut se contenter d'une bonne synthèse, concise et efficace, des principaux points de la démonstration que se risquer à une ouverture frisant le hors-sujet.

La problématique reste la pièce maîtresse du commentaire ; elle doit être choisie avec soin et discernement. Il faut ainsi éviter les problématiques trop générales, « bateau » ou insignifiantes du type : « Warum können wir sagen, dass die Erzählerin sich viele Fragen \*fragen » ou trop restreintes ou réductrices comme dans « inwiefern \*dieser Text zeigt die Lüge der Politiker mit Ironie », problématique qui, outre qu'elle ne se focalise que sur un aspect (mal interprété) – à savoir la visite des hommes politiques français –, élude complètement le personnage de Doris pourtant central pour la compréhension du texte. Ce genre de problématiques risque de susciter des hors-sujet ou contresens. D'autres, au contraire, condensent trop d'éléments en une seule question qui, devenue trop longue, embrouille le correcteur. On ne peut qu'encourager les candidates et candidats à privilégier la simplicité et la rigueur. Le jury félicite d'ailleurs celles et ceux qui ont formulé de manière soigneuse, précise et limpide une problématique qui cernait les enjeux du passage tout en donnant un fil rouge à leur développement. Citons ici en exemple les problématiques suivantes : « Ziel unserer thematischen Erläuterung wird daher sein zu untersuchen, inwiefern die Verwandlung der Aufregung in Enttäuschung als eine verschleierte Vorahnung fungiert » ou « inwiefern dient der humorvolle Ton der Erzählung einer ernsten und scharfen Kritik der Gesellschaft? » ou encore « wie Irmgard Keun \*benutzt hier die kindische Figur von Doris gleichzeitig, um die Naivität \*die Massen zu \*denonziieren und eine engagierte Zeugin der Geschichte darzustellen ».

La principale difficulté réside dans le fait qu'une problématique doit être assez large pour s'appliquer à l'ensemble de l'extrait à analyser, mais en même temps être assez précise pour aller à l'essentiel. Elle fournit le fil conducteur à un plan qui tout au long du développement doit répondre à la question posée en introduction. Les copies les plus réussies sont celles qui se sont efforcées de structurer leur propos, d'illustrer leurs arguments par des exemples bien choisis et minutieusement analysés et de se servir de transitions entre les idées et les parties pour expliciter le cheminement de l'argumentation générale.

Il semble important, pour ce type d'épreuve, de savoir replacer une œuvre ou son propos dans son contexte historique, intellectuel et culturel. Ainsi, il convenait dans le développement de mobiliser des connaissances sur l'histoire de l'Allemagne et de les utiliser à bon escient. On ne pouvait bien sûr pas forcément attendre des candidates et candidats qu'ils connaissent parfaitement l'histoire de la République de Weimar, mais le paratexte situait explicitement l'extrait en 1931 et la parution de *Das kunstseidene Mädchen* de Irmgard Keun en 1932. L'autrice livrait donc dans cet extrait un regard *ad hoc*, à première vue assez naïf, mais en fait extrêmement sagace, sur la société de son temps. Ainsi, de nombreuses copies ont pertinemment relevé les « éléments de réel » situant l'intrigue à Berlin (les noms de rue, l'hôtel Adlon, les personnages historiques en visite, etc.), la capitale politique de la première démocratie allemande ; de même, la plupart a judicieusement fait le lien avec la montée du nazisme et la prise du pouvoir par les nationaux-socialistes, deux ans plus tard, en 1933. Notons ici que de nombreuses erreurs ont été faites sur le terme de « Aufstieg » (montée) trop souvent transformé en « Steigerung » (hausse, accroissement) ou en « Abstieg » (descente ou déchéance) voire en \*Absteigerung. Plusieurs excellentes copies ont, de surcroît,

parfaitement historicisé le passage, en décrivant intelligemment les difficultés rencontrées par la République dans la dernière phase de son existence : le krach boursier de 1929 qui avait précipité des millions d'Allemands dans la détresse, le dénuement, la pénurie et le chômage, l'essor du nationalisme dans une Europe marquée par les fascismes et les totalitarismes (Mussolini, Franco, Staline) et la forte instabilité politique d'un gouvernement qui ne « régnait » plus que par décrets, des relations internationales devenues plus incertaines – d'où la nécessité de réaffirmer, au début des années 1930, l'amitié franco-allemande scellée entre Aristide Briand et Gustav Stresemann en 1925 à l'occasion du Traité de Locarno. Et puis, le spectre de la guerre, de la Première Guerre mondiale tout comme d'une hypothétique guerre à venir, nourrissant une peur qui semblait peser de tout son poids sur les Berlinoises et Berlinoises de l'époque.

La contextualisation pouvait parfois manquer de précision ou être partielle, comme lorsqu'elle se limitait à la fin de la Première Guerre mondiale ou au Traité de Versailles, elle était fautive quand elle situait l'extrait au début du « Troisième Reich », et consternante quand elle versait dans l'anachronisme ou le contre-sens : plusieurs copies ont confondu le national-socialisme et la guerre froide en dissertant sur la division allemande, l'antagonisme Est-Ouest (parce que l'homme au costume bleu du texte venait du Nord de l'Allemagne...) ou la « réunification » en 1931. D'autres ont évoqué la censure, la Gestapo ou la « mise au pas » (« *Gleichschaltung* ») de Doris alors que l'Allemagne était encore, dans cette phase, un État de droit. Ces exemples, qui ont mené à de graves erreurs d'interprétation, témoignent d'une regrettable ignorance de l'histoire allemande, alors que la connaissance, même sommaire, de ses moments saillants ou de ses évolutions générales, a toujours fait partie des exigences du concours.

La menace du nazisme apparaît bien en toile de fond, son influence politique est évoquée au travers des interrogations que formule Doris sur les Juifs, sur la « race », sur les « ennemis français », les meurtres politiques et le danger de la guerre, mais elle n'est pas centrale. Cet antisémitisme et ce racisme étaient répandus dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et ce dans toute l'Europe. Les membres du jury saluent d'ailleurs la copie qui a su finement identifier le mauvais pressentiment (« *Vorahnung* ») – et non la « *Vorausdeutung* » (l'anticipation), comme l'indiquait fort justement ladite copie – avec lequel Irmgard Keun a écrit son livre. Une autre copie signale : « *Kurz vor dem Sieg Hitlers bei den \*Wählen spürt man schon die Spuren dieser Ideologie in der Gesellschaft* ». La montée du nazisme était certes palpable, la catastrophe envisageable, mais elle aurait, à cette époque, encore pu être évitée. Il n'en reste pas moins que les livres d'Irmgard Keun – et *Das Kunstseidene Mädchen* en fait partie – ont brûlé dans les autodafés organisés par les nazis en 1933.

Les copies, dans leur immense majorité, ont consacré au moins une longue partie à la caractérisation du personnage, la narratrice (« *Ich-Erzählerin* »), dont le lecteur découvrait l'arrivée mouvementée à Berlin, au moment-même d'une visite d'État dans le quartier du gouvernement joutant la Friedrichstraße. Même si les membres du jury déplorent quelques erreurs de compréhension du paratexte (la narratrice ne s'appelle pas « Doris Zeugin ») et, plus grave, de grossières erreurs d'interprétation (Doris n'est ni un homme, ni journaliste, ni une touriste française, ni espionne, ni femme politique), ils se sont réjouis de lire des analyses fines et nuancées sur l'ambivalence qui semble effectivement la caractériser. Certains l'ont perçue comme anti-héroïne naïve et ignorante, comme personnage enfantin, qui, consciente de ses limites, cherche en vain à obtenir des éclaircissements politiques. D'autres ont poussé plus loin, en mettant en avant la profonde intelligence du personnage qui, n'ayant pas à sa disposition les bons outils d'interprétation, pose néanmoins les bonnes questions, des questions pleines de gravité et de clairvoyance. La naïveté et l'innocence sont feintes : contrairement à la masse dépourvue de raison, dans laquelle elle se fonde au début de l'extrait, elle est « *vernünftig* » (raisonnable), « *neugierig* » (curieuse), « *denkfähig* » (capable de penser) et douée d'une grande intelligence humaine comme l'ont dit très justement de

nombreuses copies, comme celle qui déclare : « Doris wird \*karikatural gekennzeichnet als die dumme Frau, die nichts versteht, aber die schließlich mehr \*Menschkenntnis als die andere Figur hat ».

L'humour, élément narratif souvent relevé dans les commentaires, en est un des signes principaux : par des rapprochements drolatiques (la fameuse « Käseglocke ») ou des remarques acerbes sur « le mari en costume bleu marine » (« dunkelblauen Verheirateten »), elle met à distance et pose un regard ironique et critique sur les épisodes vécus et les personnages rencontrés. On ne peut que regretter que les candidates et candidats aient trop rarement interrogé le style très singulier de l'autrice ; ils ont assez peu constaté et analysé les effets oraux et dialectaux, le registre familier, les erreurs volontaires de construction syntaxique, les nominalisations et néologismes péjoratifs (« der dunkelblaue Verheiratete », « die Politischen », « die Staatsmännischen ») qui pouvaient être lus comme autant de marqueurs sociaux – il est du reste regrettable que la classe sociale et les rapports de genre, en général, n'aient pas davantage fait l'objet d'analyses alors qu'ils auraient pu livrer des clés d'interprétation pertinentes. Certains ont cependant relevé que Doris adoptait une perspective narrative « par le bas », en contre-plongée, notamment par rapport aux hommes politiques français juchés sur leur balcon que l'on percevait comme des petits points au loin, complètement inaccessibles et « déconnectés » (« abgehoben »).

Les analyses les plus étayées ont sans doute été celles de la masse longuement décrite dans l'extrait. Avec force détails, la narratrice nous présente la puissante émotion qui la saisit et l'entraîne dans son tourbillon, sans qu'elle puisse ou veuille s'y soustraire ; les métaphores (« Strom », « treiben ») et personnifications (« Nerven der Stadt ») qui disent la pulsion presque instinctive et l'osmose, voire l'extase dans laquelle elle se trouve, ont souvent fait l'objet d'analyses intéressantes, comme celles qui ont identifié le style paratactique (la juxtaposition de segments de phrases reliés par des « und ») ou l'hypotypose comme moyen d'immédiatiser la scène, de rendre la vivacité de la foule : le lecteur y prend part, il la vit de l'intérieur, se croit dans la masse. La synesthésie visible à travers les verbes et expressions ayant trait aux sens, aux sensations et à la corporéité (« sehen », « der Schrei », « die Käseglocke », « Stimmen », « Leib », « Mund ») a également été commentée : anthropomorphisé, Berlin est un organisme vivant.

L'euphorie vécue dans la foule tranche d'autant plus avec la scène suivante, celle qui se déroule dans un café, un lieu clos, dans lequel Doris suit un homme qui semble avoir beaucoup intrigué et parfois dérouté les candidates et candidats. Certains ont confondu l'homme avec Arthur Grönland – autre connaissance de Doris dont il est brièvement fait mention dans le texte – voire avec Briand et Laval, avec lesquels Doris aurait partagé un repas et une conversation loufoque. Quelques rares copies se sont contentées de taxer l'homme de bêtise voire de folie sans questionner la mise en récit de ce dialogue raté. La narratrice s'appuie effectivement sur une technique de séquençage et de montage empruntée au cinéma pour mettre en scène un épisode absurde dans lequel Doris pose des questions pleines de profondeur sur les enjeux politiques de son temps, questions auxquelles l'homme n'apporte aucune réponse concrète. Au contraire, il s'appesantit sur sa petite vie médiocre et insignifiante, ses anecdotes familiales. C'est bien le hiatus entre la gravité des questions et la trivialité des réponses qui génère un effet d'étrangeté et de cocasserie.

La plupart des copies a malheureusement omis d'analyser la relation de genre asymétrique et le jeu de séduction pataud que dépeint la scène : un séducteur hypocrite et égocentrique (« ein heuchlerischer Verführer » comme l'a écrit une copie) paie à manger à une jeune femme pauvre, et lui fait malhabilement la cour en tentant de la persuader par la flatterie de sa noblesse d'âme. Mais Doris n'est pas dupe, elle le perce à jour et profite de lui par nécessité, car elle a faim. La description presque gouluue de la tarte aux noix a retenu l'attention de

nombreux candidats qui ont bien expliqué le sentiment de déception (face au manque de réponses) et le pragmatisme du personnage qui préfère *in fine* avoir le ventre plein plutôt que d'obtenir des éclaircissements politiques. La « Aufklärung », cette clarification politique qu'elle cherche à avoir, ne fait pas référence aux Lumières. Toutefois, la référence à l'« Aufklärung » ou à Immanuel Kant et à son *Was ist Aufklärung?*, comme cela a parfois été le cas, pouvait être pertinente si elle établissait un lien explicite avec le texte : par exemple, avec le manque de raison éclairée (« Vernunft »), de majorité ou de maturité intellectuelle (« Mündigkeit ») dans une société en mutation. Mais il ne fallait pas en faire l'élément central de l'analyse.

L'échec de la communication entre les personnages, qui marque aussi l'échec de la maïeutique socratique, montre surtout l'incapacité des Allemands à prendre la mesure du danger qui les guettait. Pour de nombreux candidats, et à raison, l'homme anonyme, par son indifférence et son conformisme, représente avant tout le « peuple » passif, ignorant, docile et versatile qui, en 1931, acclame les dirigeants français et exalte la paix, pour se jeter, dès 1932-33, et avec la même frénésie dans les bras du « Führer ». C'est bien à la société de son époque, à son aveuglement, son apathie, son manque de repères et de principes moraux qu'Irmgard Keun adresse une critique lucide.

Pour finir, les membres du jury souhaitent rappeler que les commentaires doivent être rédigés dans une langue soignée et correcte. Une relecture attentive s'impose à l'issue de la rédaction, afin d'éviter des erreurs d'orthographe et d'étourderie. Les candidates et candidats sont également invités à :

- proscrire les gallicismes et anglicismes. \* « Manifestation » (pour « Demonstration »), \* « Scene » (pour « Szene »), \* « Bilan » (pour « Fazit »), \* « often » et \* « important » n'existent pas en allemand. « Also » ne signifie pas « außerdem » et les années doivent être indiquées sans préposition (\* « in 1931 », confusion avec l'anglais),
- veiller à la bonne utilisation des virgules. Elles ont une fonction grammaticale en allemand. Il faut éviter les \* « zuerst », \* « dann », \* « wenn », \* « so »,
- prêter une attention particulière au genre des mots (\* « das Kontext », \* « das Text », \* « das Auszug ») et à l'orthographe (\* « Fascismus », \* « Das Styl », \* « Dreiziger »...) et éviter les barbarismes (\* « Zwischendenbeidenkriegszeit », \* « Fremdin », \* « Antworung », \* « Fragung », \* « 1930sten Jahren », \* « die Treffung »),
- réviser les possessifs : Doris est une femme, il faut donc écrire « ihre Frage ».
- revoir les conjugaisons, notamment les prétérits et parfaits pour éviter des barbarismes comme \* « sie trief » ou « hat geträgt ».
- acquérir des expressions basiques comme « er antwortet nicht auf » + acc, « er hilft » + dat, « es handelt von », « es spielt sich ab », « der Text gliedert sich in + acc », etc.
- Quelques précisions pour finir : « die Sucht » signifie l'addiction et n'a rien à voir avec « die Suche » (la recherche) ; « sozialistisch » qualifie un courant politique et non une situation sociale (« sozial », \* « sozialisch ») ; « die Wissenschaft » (la science) n'est pas la même chose que « das Wissen » (la connaissance) ; « die Meinung » (l'opinion) ≠ « die Bedeutung » (la signification) ; une intrigue est pleine de suspense (« spannend »), le climat social en revanche est tendu (« angespannt » ≠ \* « spannendes Klima »). « Neulich » (l'autre jour, récemment) ne veut pas dire « neu » (neuf, nouveau).

## CONCLUSION

Malgré les quelques critiques formulées dans ce rapport, le jury est bien évidemment conscient des contraintes rencontrées par les candidates et candidats. Si le niveau de langue attendu n'est pas celui d'un germanophone, on peut toutefois attendre des candidates et candidats une solide maîtrise de la grammaire et des difficultés lexicales, morphologiques et syntaxiques

de la langue allemande. Tout au long de la préparation au concours, il faut consolider la maîtrise des fondamentaux (déclinaisons, cas, rection des verbes et des adjectifs, prépositions, conjugaisons), de la méthode et du vocabulaire technique de l'explication de texte, et surtout ne négliger aucune partie de l'épreuve. Les remarques formulées dans ce rapport ne sont pas destinées à pointer du doigt uniquement les manquements et les faiblesses des candidates et candidats. Le jury se félicite de voir que pour cette session, peu de copies blanches ont été rendues. Il se réjouit aussi de voir que si nombre de copies ont été rendues complètes, un soin particulier a été porté, en outre, à un travail équilibré sur les deux parties de l'épreuve. Le commentaire n'a pas été sacrifié sur l'autel de la version. On ne peut que féliciter les candidates et candidats et les professeurs qui les y ont préparés.

Le jury insiste pour finir sur deux conseils qui doivent encourager les futures candidates et les futurs candidats dans leurs efforts et leur préparation. En premier lieu, la réussite à l'épreuve de commentaire peut être largement favorisée par un entraînement régulier à l'exercice ainsi que par une bonne analyse du contexte du passage : bien plus que de lire des copies très érudites, le jury souhaite en effet voir les candidates et candidats entrer dans le détail du texte et en dégager, avec les outils qu'ils ont acquis au cours de leur formation, la spécificité sans se perdre dans de multiples références de littérature secondaire. Savoir trier les références pertinentes dans l'ensemble de ses connaissances est aussi une preuve de jugement. D'autre part, il n'est aucunement nécessaire d'être bilingue ou d'avoir baigné dans la culture germanique de longue date pour réussir brillamment l'épreuve. Une bonne maîtrise des règles de grammaire fondamentales (voir conseils donnés plus haut), une solide connaissance du lexique élémentaire et du vocabulaire requis pour l'explication de texte, c'est-à-dire une utilisation pertinente des outils, notamment du dictionnaire unilingue accessible pendant l'épreuve et une application stricte des conseils prodigués par les professeurs de classes préparatoires, ainsi qu'une relecture attentive, critique et rigoureuse sont des éléments clés pour rédiger un commentaire limpide qui correspondra aux attentes du jury.

# INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

## Thème en langue vivante étrangère - Allemand

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve écrite**

### 1 Introduction

Le texte proposé en thème allemand à l'épreuve de spécialité du concours d'entrée de 2023 était extrait du roman de Florence Seyvos, *Une bête aux aguets*, paru en 2020. Anna, la narratrice, une jeune fille de retour au collège après une maladie infectieuse dont elle a failli mourir, est en proie à d'étranges troubles psychiques qui ne sont jamais clairement nommés. Elle doit prendre des comprimés administrés par un certain Georg, une connaissance de sa mère. Anna se mettra bientôt à espacer la prise du traitement, afin d'en mesurer l'effet sur son état intérieur.

L'extrait soumis aux candidates et candidats correspond à la description de Christine, amie infallible, qui reste stoïque face aux tourments d'Anna.

### 2 Statistiques

Cette année, 56 candidates et candidats ont composé l'épreuve de thème allemand. La moyenne pour cette épreuve de spécialité est de 10,46 / 20 et l'écart type de 4,20.

Note maximale : 20/ 20 (note attribuée 2 fois)

Note minimale : 03 / 20 (note attribuée 1 fois)

Nombre de copies notées :

- de 0 à 6,5 : 11 copies
- de 7 à 10 : 15 copies
- de 10,5 à 13,5 : 21 copies
- de 14 à 20 : 9 copies

### 3 Remarques générales

Le jury tient d'emblée à exprimer le plaisir d'avoir lu cette année un nombre plus important que les années passées de copies excellentes, qui se dégagent nettement du lot par leur solidité linguistique et leur effort pour trouver des solutions précises dans une langue élégante et très idiomatique. Par ailleurs, tous les candidats se sont attelés au texte dans son entièreté et ont tâché, avec plus ou moins d'aisance et d'effort, de rendre une traduction honnête.

La syntaxe a prêté cette année à moins d'erreurs, du fait de la relative facilité du texte à cet égard. Cependant, bon nombre de candidates et candidats se sont trouvés débordés par le problème de la place du verbe, dès lors qu'il fallait relier deux principales par un coordonnant (*ihre Wangen röteten sich leicht und \*runzelte sie die Stirn*), ou que deux subordonnées s'enchaînaient (*\*besonders, wenn sie Klavier spielte, und schaute mich nicht*). Il convient de rappeler à propos de ce passage qu'en français, le subordonnant "que" peut permettre la reprise d'un subordonnant qui le précède et qu'on ne souhaite pas répéter : "quand elle jouait du piano et **qu'**elle ne me regardait pas". Mais on ne peut pas avoir en allemand, contrairement au français : *wenn sie Klavier spielte und \*dass sie mich dabei nicht anschaute*. En allemand,



le fait d'avoir un groupe verbal dépendant (avec le verbe en dernière position) coordonné à la première subordonnée indique qu'il s'agit du même type de groupe conjonctionnel.

Concernant les structures toujours, le jury a constaté avec surprise un anglicisme récurrent cette année pour nier une question négative (*Bist du nicht verärgert?* - \* *Ich bin nicht.*) et rappelle que ce type de structure ne se dit tout simplement pas. L'emploi du discours direct a également entraîné des erreurs de syntaxe au niveau du verbe de parole : \**„Bist du ärgerlich? sie fragte.“* „*Ich bin nicht*“, *sie antwortete*. Par ailleurs, l'absence de guillemets semble avoir perturbé certains candidats qui ont fait le choix de passer au discours indirect, qui malheureusement ne rend plus l'immédiateté et le ton de l'échange entre les deux adolescentes.

Il semble important de rappeler également que les règles de ponctuation, et notamment celles des virgules, ne correspondent pas aux règles les plus communes de la langue française. L'enchaînement de compléments circonstanciels séparés par une virgule, si typique en français, est à proscrire en allemand, où la virgule a un rôle grammatical et sert à séparer des éléments de même nature (d'où : séparation des propositions – quelles qu'elles soient – par une virgule ; énumération de noms, d'adjectifs, d'adverbes, etc.).

Le texte présentait un lexique relativement simple mais nécessitant une maîtrise rigoureuse pour trouver l'expression adaptée. Le jury renouvelle sa recommandation de travailler par réseau lexical afin de distinguer plus finement, par exemple, *sehen*, *sich etwas ansehen*, *jm bei etwas zusehen*, ou encore *hören*, *jm zuhören*, *sich etwas anhören*, *auf jn hören*, etc., verbes qui ont été à l'origine de nombreuses confusions dans les copies. Les tournures de base liées aux verbes *mögen* ou *lieben* (“bien aimer”, “adorer faire qc”), si fréquentes dans la langue parlée, devraient être maîtrisées : \* *gerne lieben*.

Le jury s'attend par ailleurs à ce que les candidates et candidats aient tout de même une idée, même approximative, du système scolaire allemand. Ainsi, rendre “école primaire” par *Hauptschule*, *Realschule* ou *Hochschule* devrait paraître suspect au candidat.

Une autre confusion lexicale concernait le verbe “s'ennuyer”, *sich langweilen*, souvent traduit par un contresens, *langweilig sein*.

**De façon générale, le jury rappelle une fois de plus que les barbarismes sont à proscrire dans tous les cas** – que le jury distingue, dans l'intention du candidat, des confusions entre deux termes existants : on trouvait parfois par exemple \* *die Braunen* pour *die Augenbrauen*, ou encore \* *Tröstung* pour *Trost*, où la paronymie ou la dérivation étymologique témoigne de l'effort du candidat de chercher le mot correct, quoique mal assimilé. Si ce genre de confusion doit être anticipé dans la préparation tout au long de l'année par un apprentissage très rigoureux du lexique et des structures, il n'est pas comparable avec un grossier gallicisme (\* *kalm*, \* *annoncieren*) ou anglicisme (\* *umbrella*), qui ne manque pas de manifester auprès du correcteur le refus du candidat de se soumettre à la difficulté. **Mieux vaut une traduction légèrement inexacte ou maladroite qu'une invention de mot, lourdement sanctionnée, même si la copie présente par ailleurs de bonnes choses.**

Concernant la grammaire, le jury a été surpris de trouver nombre de copies ne connaissant pas le prétérit ni le participe II du verbe *mögen*, et de trouver ainsi foule de \* *magte* et de \* *gemagt*. Du point de vue syntaxique, rappelons que, comme tout verbe de modalité, il implique la présence d'un verbe à l'infinitif en fin de proposition, celui-ci faisant donc partie de la proposition dont le verbe principal est *mögen*. Autrement dit, le verbe à l'infinitif n'est pas le verbe d'une proposition infinitive, raison pour laquelle il n'y a pas de virgule pour séparer les propositions, ni de *zu* avant le verbe à l'infinitif. En revanche, il est possible de construire une

infinitive après *mögen*, à condition que celui-ci ait un *es* pour objet : \* *Sie mochte nicht, zu einer Gruppe zu gehören* est syntaxiquement faux, mais pas *Sie mochte es nicht, zu einer Gruppe zu gehören*. Ici, c'est le pronom « *es* » qui complète le verbe modal et qui est repris par le groupe infinitif : cela explique l'emploi de *zu* avant l'infinitif *gehören*, le premier *zu* étant la préposition qui fait partie de la valence de *gehören*. Enfin, *mögen* peut, quand il signifie « aimer, désirer » être employé sans infinitif (« *er mag sie* »).

Deux autres verbes de modalité, *sollen* et *müssen*, ont été l'objet de confusions : « *ich soll Klavier üben* » implique que Christine doit s'exécuter en obéissant à un ordre extérieur, auquel elle n'adhère pas forcément, tandis que dans la phrase « *ich muss Klavier üben* », Christine a intériorisé la nécessité de travailler son piano, certainement pour progresser, ou par besoin ressenti comme impérieux. On comprend bien dans cet extrait que la jeune fille travailleuse et très sérieuse ne répète pas des dizaines de fois le même passage musical difficile sans en avoir compris l'intérêt, et que c'est bien le verbe *müssen* qui s'impose ici.

Sur le plan des déclinaisons, le jury rappelle que **tout adjectif épithète qui peut être décliné doit être décliné ; en revanche, lorsque l'adjectif est attribut, il est invariable**. C'est aussi le cas pour les adjectifs apposés comme dans « *Sie war eine gute Schülerin, ruhig* ». L'adjectif « *dunkel* », qui doit perdre son « *e* » quand il est décliné, a par ailleurs souvent posé problème (« *ihre dunkelen Haare* »).

La déclinaison au génitif du nom « *Unverständnis* » (« *des Unverständnisses* ») a également fréquemment manqué.

L'accusatif du pronom personnel *sie* n'était pas maîtrisé par de nombreux candidats, qui ont écrit *ihn*. C'est souvent dans ces copies que l'on trouvait une confusion entre les possessifs masculin et féminin, alors que le genre féminin était clairement identifié quand il se trouvait en fonction sujet.

Enfin, de nombreuses copies ont révélé une maîtrise fragile du comparatif, sans doute par contamination d'une tournure anglaise (*as... as* : « *The weather this summer is as bad as last year.* ») On a trouvé ainsi \**als vertraut als...* au lieu de « *(genau)so vertraut, wie...* ».

Nous rappelons, comme chaque année, que le titre doit être traduit, et non simplement recopié en français – quand il apparaît dans la copie. Le jury rappelle également que la traduction des noms propres (ici « *Kristine* » ou « *Christina* » pour « *Christine* ») est à proscrire.

Le jury salue le travail de grande qualité des professeurs et invite les candidates et candidats à continuer à lire autant que possible dans les deux langues afin d'approfondir leurs connaissances des deux systèmes linguistiques et de travailler au passage de l'un à l'autre, mais aussi pour ne jamais perdre la dimension de plaisir que procure l'enrichissement par la lecture !

#### 4 Commentaire détaillé des difficultés

Le texte de Florence Seyvos comportait les difficultés suivantes :

##### Grammaire

- variété des temps en français : présent, passé composé, imparfait, plus-que-parfait
- gérondif
- phrases conditionnelles

- conjonctions : causale « à cause de », finale « de façon à », adversative « alors que », comparative « aussi ...que », « pas plus que »
- indications de lieu
- subordonnées
- discours direct

## Vocabulaire

- lexique de la musique
- lexique des émotions et des traits de caractère
- lexique de la description physique
- « à jamais », « en signe de »

Voici un relevé des erreurs les plus fréquemment commises par les candidates et candidats:

## I Problèmes de syntaxe et de grammaire

### Présent

- \* ich musse
- \* du wolle
- \* ich wisse
- \* ich wird

### Prétérit

- \* ich magte
- \* sie mochtet
- \* sunk (de sinken)
- \* bleibte
- \* ich gang
- \* wachste ; \* wuchste
- \* streitete
- \* saße
- \* kame
- \* befehlt
- \*schief (schuf)
- \* sie warntet
- \* sie halte (hielt)
- \* sie schautete
- \* sie wurf
- \* lob (de lieben)
- \* ziehtet

### Syntaxe

wenn sie Klavier spielte und \* dass sie mich dabei nicht anschaute

### Participe II

- \* befiehlt
- \* gesprochen
- \* gekennt
- \* getroffen
- \* gemagt; \* gemochtet
- \* gewolltet
- \* gestreitet

### Auxiliaires

- \* ich hatte begegnet

### Verbes de modalité

confusion müssen et sollen

### Infinitifs

- \* verbrachen (verbringen)

### Rection et valence des verbes / adjectifs / noms

- jn ansehen MAIS jm zuhören
- \* jm fragen
- \* nach etwas Angst haben
- \* auf etwas arbeiten, \* etwas (ein Musikstück) arbeiten
- \* jn erklären
- \* jm schauen
- \* jm hören

### Prépositions et cas

- \* ihr schützen
- \* am Ende schicken (confusion directionnel / locatif)

“Bist du ärgerlich?” \*sie fragte. \*Ich bin \* zufrieden von  
nicht”, \*sie antwortete \*Angst nach

### Subordonnants

**trotz** ou **trotzdem** pris pour un subordonnant au lieu de **obwohl**

### Coordonnants

confusion entre **denn** et **dann**  
confusion entre **als** et **wenn**

### Déclinaisons

\* eine gut, ruhig Schülerin  
\* unsere freie Nachmittage

### Compléments de lieu et de temps

\* mich neben ihr setzen  
\* bei sie  
\* seit unsere Treffen

### Adjectifs possessifs

confusion **sein** ≠ **ihr**

### Ponctuation

on ne met pas de virgule en début de phrase après une indication spatiale ou temporelle (≠ langue française)  
il faut mettre une virgule entre la phrase principale et les subordonnées.

## II Problèmes de genres, pluriels et orthographe

### Genres

\* der/die Stück  
\* das Routine  
\* das Blick  
\* das Passus  
\* der Freundschaft

\* die Ungehorsam  
\* das Regen  
\* die Unterricht  
\* die Glück

### Pluriels

\* Problemen  
\* Nachmittags

### Fautes d'orthographe sans incidence phonétique

\*fasst  
\* Wochen lang  
\* üblig  
\* allmählig  
\* dreissich

### Erreurs d'orthographe avec incidence phonétique :

\* das Gesischt  
\* dreizig  
\* manschmall

## III Problèmes de lexique

### Expressions de base non maîtrisées

un peu : \*ein genug

passer (du temps) : \*passen; \*vergehen; \*spenden; \* verdrehen

pas du tout : \* ganz nicht; \* ich bin nicht; \* nein ein bisschen; \* übertreiben

peu à peu : \* weniger zu weniger, \* kleinem Schritt nach kleinem Schritt, \* Schritt nach Schritt

prendre l'habitude : \* die Gewohnheit nehmen

### Gallicismes

\* anoncieren  
\* kalm  
\* Rekreation

### Anglicismes

son paratonnerre: \*sein Umbrella  
\* angrig, \*anger  
\* classzimmer

\* Sourcillien  
 \* occupieren (verbringen)  
 \* sich lassen (se lassen)

\* spenden (to spend)

### Barbarismes

école primaire: \*Mittelschule; \* elementare Schule  
 des gammes: \* Gammas; \* Gammen  
 \* Schulerin  
 \* Studenterin  
 \* unsere freien Nachmittags  
 \* Insolenz  
 \* Schulezeit  
 \* Donnerschirm, \*Gegendonner,  
 \*Blitzschutz, \*Blitzpartnerin, \*Wutschirm,  
 \*Stromschirm, \*Stormschützung,  
 \*Windschirm, \*Blitzschirm  
 \* die Gewachsenen  
 \* Schulenhof  
 \* das Regnet; \* die Regne  
 \* Uhrschele

\* Wiederholung  
 \* Beruhigung  
 \* in den Tief der Klasse  
 \* unsehbar; \* unsichtbar  
 \* wutig  
 \* verörtern; \* errotten; \* rötten  
 \* sich langweiligen  
 \* sich müden  
 \* sie vorsichtete  
 \* erwaschen (pour wachsen)  
 \* Wänke, \*Winken, \*Wancken (Wangen)  
 \* Verstandlosigkeit  
 \* Artung  
 \* Überhaare (Augenbrauen)  
 \* zückern, \* gefrinkelt (froncer)  
 \* Freschkeit  
 \* Freindschaft

### Confusions lexicales sur les noms

Klavier ≠ Piano  
 Auszug ≠ Passus ≠ Stelle  
 Blitzschirm ≠ Blitzableiter  
 Schülerin ≠ Studentin  
 \* in den Grund der Klasse  
 Rückkehr ≠ Rückgang ≠ Hintergrund ≠ Rückstand  
 Freundschaft ≠ Freundlichkeit  
 Mitte ≠ Mittel  
 Erwachsene ≠ Eltern  
 Aufklärung ≠ Erklärung

### Confusions lexicales sur les adjectifs, adverbess, prépositions et pronoms

plötzlich ≠ sofort  
 neben ≠ fast  
 zu Hause sein ≠ nach Hause gehen  
 blond ≠ gelb ≠ Geld  
 über alles ≠ überall ≠ überhaupt  
 recht ≠ gerade ≠ redlich  
 lang ≠ entlang  
 jeher ≠ von nun an  
 heimlich ≠ vertraut  
 einander ≠ miteinander  
 ewig ≠ unendlich (dépend du contexte)  
 einander ≠ ein anderer  
 genug ≠ wenig

### Confusions lexicales sur les verbes

neben jm sitzen ≠ sich neben jn setzen  
 treffen ≠ kennen lernen  
 sich mit jm streiten ≠ etwas bestreiten (\* jn bestreiten)  
 senken ≠ senden (envoyer)  
 beachten ≠ vorwarnen  
 übertreiben ≠ verbringen  
 zurückhalten ≠ verhalten  
 bewahren ≠ warnen  
 betreffen ≠ treffen  
 anregen ≠ aufregen  
 behalten ≠ verhalten  
 besorgen ≠ sorgen  
 erklären ≠ aufklären  
 vergehen ≠ verbringen  
 bringen ≠ beibringen  
 schenken ≠ schicken  
 kennen ≠ kennenlernen  
 auslösen ≠ auslöschen

**Nous donnerons pour finir quelques exemples de trouvailles, qui témoignent de la qualité de réflexion des candidates et candidats :**

“effacée”: *unbemerktbar, durchsichtig, abwesend, verblasst, unberedt, unscheinbar, unauffällig*

“non préméditée”: *spontan, unbewusst, ungeplant, nicht vorgeplant*

“nous avons pris l’habitude”: *wir haben es gepflegt*

“faire ma technique”: *meine Geschicklichkeit üben, an meiner Technik feilen*

“gravé dans ma tête”: *das in meinen Kopf widerklang*

“le réconfort” : *Herzerwärmung*

## 5 Proposition de traduction

Ich hatte Christine am Ende der Grundschulzeit kennengelernt. Sie war eine gute Schülerin, ruhig, nahezu unsichtbar. In der Pause mochte sie es nicht, zu einer Gruppe zu gehören, und ging von einem zum anderen<sup>29</sup>, wobei sie immer ein wenig abseits stand.

Ich mochte sie auf Anhieb, auf Grund ihrer leicht respektlosen Art, die unbeabsichtigt war. Erwachsenen schaute sie immer in die Augen und zog manchmal Ärger auf sich, indem sie nichts anderes tat, als sie selbst zu sein. Wenn man sie schalt<sup>30</sup>, senkte sie ihren Blick nicht, ihre Wangen röteten sich leicht und sie runzelte nur weiter ratlos die Stirn.

Sie wurde oft nach hinten<sup>31</sup> gesetzt, obwohl sie niemanden störte. Ich richtete es so ein, neben ihr sitzen zu dürfen, ich wollte ihr Blitzableiter sein. Wochenlang redeten wir fast nicht miteinander, doch unsere Freundschaft wuchs und nach und nach gingen wir dazu über, unsere freien Nachmittage zusammen zu verbringen.

Ich mochte ihr leicht dreieckiges Gesicht, ihr dunkelblondes, sehr feines Haar, ihre mandelförmigen Augen, ihre lange und schmale Nase. Ich liebte es, sie anzusehen, vor allem, wenn sie Klavier spielte und mich nicht sah. Ich liebte es auch, ihr zuzuhören. Sie sagte zu mir: Ich muss Klavier üben, und ich setzte mich so hin, dass ich sie gut sehen konnte<sup>32</sup>. Sie fürchtete, ich könnte mich langweilen. Sie warnte mich vor: Ich muss erst die Fingerübungen machen, das wird dir lang vorkommen, und sie reihte Tonleiter und andere Abfolgen aneinander. Ich langweilte mich nie. Was ich über alles liebte, war, wenn sie ein Stück übte und ohne Überdross die gleiche schwierige Stelle wiederholte, bis zu zwanzig oder dreißig Mal. Bist du nicht genervt?, fragte sie mich. Überhaupt nicht, antwortete ich. Ich konnte weder ihr noch mir selbst erklären, wie unendlich Trost bringend<sup>33</sup> diese Wiederholung für mich war. Und ich ging mit dieser (wie) im Kopf eingravierten Stelle nach Hause, die mir von nun an genauso vertraut war wie die Sonne, der Regen oder die Stimme meiner Mutter.

D’après Florence Seyvos, *(Wie) ein Tier auf der Lauer*, 2020.

<sup>29</sup> von einer zur anderen (Gruppe) est également possible.

<sup>30</sup> rügte, tadelte

<sup>31</sup> in den hinteren Teil der Klasse

<sup>32</sup> ich ihr gut zuschauen konnte

<sup>33</sup> tröstlich

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Allemand

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 1

*Membres du jury : Sylvain FARGE, Maud MOREILLON*

Trois sujets avaient été proposés au tirage pour cette épreuve et comprenaient entre 3000 et 4000 signes. Ils étaient extraits, respectivement, de *Die Zeit*, *Die Süddeutsche Zeitung*, *die Tageszeitung* et portaient sur des sujets d'actualité.

Le texte sur lequel a été entendue l'unique candidate était extrait de la *Tageszeitung* et était consacré à la crise de sens du théâtre. Lars Eidinger, grand interprète des personnages de Shakespeare dans les mises en scène de Thomas Ostermeier (Hamlet, Richard III), choisi pour représenter *Jedermann* à Salzburg, apparaît comme emblématique de l'acteur centré sur lui-même, qui finit par ne plus jouer que ce qu'il est. Pour l'auteur, c'est l'un des symptômes de la crise du théâtre contemporain, qui privilégie l'individu et l'assertion de son identité, plutôt qu'il n'est en quête d'identité. À partir du cas de Lars Eidinger, l'auteur élargit son propos et passe en revue différentes expérimentations récentes, en se demandant si le théâtre, au demeurant souffrant de sa réputation de loisir élitiste, et fortement concurrencé par d'autres types de spectacles (sports, concerts pop), doit s'engager dans la voie de la politisation pour retrouver une fonction d'éducation du public, ou rester ouvert à la pluralité des interrogations. Le texte était subtil, ne manquait pas d'une certaine ironie. Le jury encourage les candidates et les candidats à ne pas se laisser décontenancer par l'opinion de l'auteur de l'article, qu'il faut caractériser précisément, en étant sensible aux éventuels décalages avec la ligne éditoriale du journal. En règle générale, la connaissance de la ligne éditoriale de la publication est un élément important de contextualisation qui doit aider à la compréhension du texte.

L'entretien permet de rectifier d'éventuelles erreurs, de clarifier le propos, ou bien d'approfondir certains points. Concernant la dimension politique du théâtre, par exemple, il était pertinent d'ouvrir l'analyse en citant le *Verfremdungseffekt* (et non *\*Entfremdungseffekt*) de Bertolt Brecht, mais à condition de développer ce point pour commenter le texte : mentionner le terme est insuffisant. C'est le risque contre lesquels les candidates et candidats doivent se prémunir : certes, il est précieux de proposer des références pour commenter l'article, mais il faut s'assurer que ces références soient pertinentes et bien exploitées. Ainsi, la mention de l'affaire des caricatures de Charlie Hebdo, en 2016, pouvait être intéressante mais aurait également demandé à être développée.

Le jury invite donc les candidates et candidats à présenter un propos clair et structuré, reposant sur une lecture attentive du texte, et éclairé par des références solides et réellement exploitées et non pas simplement mentionnées au passage dans l'exposé.

On pointera pour finir quelques erreurs récurrentes susceptibles de desservir les candidates et candidats. Principalement, les déclinaisons : la déclinaison de l'adjectif est souvent négligée ou gérée de manière un peu aléatoire. Une déclinaison trop imprécise, des erreurs trop systématiques, même si elles n'entravent pas la compréhension (notamment sur la déclinaison de l'épithète), amoindrissent la qualité globale de la prestation (*\*in einer besondere Situation* sera aussi bien compris que *in einer besonderen Situation*, mais seule la deuxième forme est

correcte). Attention, de même au genre de mots courants : *der Ort*, et non *\*das Ort*, *die Debatte*, et non *\*das Debatte*. Attention à bien décliner les datifs pluriels (*mit LeuteN*), les masculins et neutres au génitif : *der Titel des ArtikelS*. Enfin, sous l'effet du stress, des erreurs sont susceptibles d'apparaître sur des points sur lesquels candidates et candidats hésitent régulièrement, comme l'attribut du sujet à l'accusatif : « *Ist das \*dEN richtigEN Weg?* » ou les masculins faibles déclinés comme forts (*\*der Text des Journalistes*).. Les erreurs de langue pouvant faire l'objet de questions lors de la discussion, le jury apprécie quand les étudiants et étudiantes se saisissent de cette opportunité pour corriger leurs erreurs. En l'occurrence, ici, le jury espère entendre : « *Ist das dER richtigE Weg ?* » ou « *Das Auto des Präsidenten* ».

Le jury espère que les quelques conseils dispensés dans ce rapport aideront les étudiants et étudiantes qui suivront à avancer dans leur apprentissage et à préparer au mieux leurs oraux.



**INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :****Explication d'un texte d'auteur étranger (LV1) - Allemand**

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 7

*Membres du jury : Laurent CASSAGNAU, Anne LAGNY*

Cette année, le hasard du tirage a voulu qu'aucun texte de Frank Wedekind (*Erdgeist/Lulu*) ne soit soumis aux sept candidates et candidats admissibles aux épreuves orales. Les explications de texte et les notes attribuées se sont réparties de la façon suivante pour une moyenne de 14,42/ 20 : 18, 17, 16 (2 fois), 15, 12, 07. Ont été tirés les textes suivants :

Christa Wolf :

De la page 13, ligne 34 : « Myrine ist mir ins Blut gegangen... » à la p. 15, ligne 30-31 : « Alle Männer sind ichbezogene Kinder. »

De la page 76, ligne 6 : « Die Leute des Eumelos... » à la p. 78, ligne 8 : « ...Trotz, nicht Mut. »

De la page 101, ligne 23 : « Nach einer langen öden Zeit... » à la p. 103, ligne 32-33 : « ... : vom Königshaus ; vom Tempel. »

Goethe :

*Prometheus  
Ganymed,  
An den Mond  
An Schwager Kronos*

Commençons comme chaque année par les points positifs. Les explications entendues ont été formulées dans un allemand dans l'ensemble de bon aloi, sans graves fautes de grammaire si ce n'est ici ou là des erreurs ou hésitations de désinence (p. ex. « s » du génitif manquant) ou quelques erreurs de genre (das Titel\*, der Du\*). Les candidates et candidats, après parfois un petit rappel du jury, s'exprimaient à haute et intelligible voix et ont su dominer l'émotivité que provoque ce type d'épreuves. La prononciation toutefois doit encore être améliorée, les voyelles notamment sont parfois malmenées (voyelles longues et fermées devant une consonne redoublée ou, inversement, voyelles trop ouvertes devant une consonne simple dans une syllabe accentuée, confusion entre les sons « -sch » et « -ich », erreurs d'accentuation – « Nátur\* », etc.).

La durée de l'exercice a été sans exception respectée ainsi que l'équilibre entre les parties (introduction, développement, conclusion), même si parfois l'introduction est un peu rapide et formelle, ou le passage lu trop long. Le jury a apprécié que certains candidats aient expliqué le choix de l'extrait retenu pour la lecture et a trouvé tout à fait justifié qu'une candidate ne passe à la lecture d'un extrait qu'au cours de l'analyse de détail. Il se félicite également de ce que les candidates et candidats aient bien joué le jeu de l'entretien : parmi les très bonnes notes attribuées, plusieurs sont dues en bonne partie à la qualité de la reprise, les candidates et candidats ont visiblement fait l'effort de prendre les questions au sérieux et se sont efforcés

d'y répondre avec intelligence et franchise. Dans l'ensemble donc, le jury a entendu de très bonnes prestations comme en témoignent la proportion des bonnes, voire très bonnes notes (1x18, 1x17, 2x 16, 1x15).

Les faiblesses constatées, y compris dans les explications de qualité, sont dues essentiellement à la méthode d'analyse ainsi qu'à un manque de connaissances qui ne relève pas de la seule germanistique, mais de la culture générale.

Si les candidates et candidats maîtrisent le déroulement global de l'exercice (introduction avec contextualisation, annonce d'une problématique, lecture d'un passage/ développement/ conclusion avec ouverture), l'analyse de détail laisse trop souvent à désirer. Ce défaut est moins marqué chez celles et ceux qui ont eu à expliquer un poème de Goethe – le genre poétique suscitant peut-être a priori une attention renforcée au détail de la « forme », donc du texte en tant que « microstructure ». Une fois passée l'introduction, le jury est en effet à plusieurs reprises resté sur sa faim, comme si les candidates et candidats s'étaient entraînés surtout à présenter des extraits, et moins à proposer une lecture fouillée des textes. Le jury, qui est revenu au cours de l'entretien sur certains passages ou termes qui avaient été ignorés ou trop vite commentés, a constaté la difficulté de certains à dépasser le niveau de la paraphrase ou à aller au-delà de remarques générales pour se colleter avec les images, les stratégies d'écriture, etc.

Ainsi, tel candidat à qui était demandé d'analyser plus précisément l'expression « Palastschreiber und Tempeldiener » qui désigne dans le roman de C. Wolf *Kassandra* les partisans d'Eumelos chargés d'armer moralement les Troyens (« geistige Rüstung »), a eu beaucoup de mal, alors que par ailleurs il avait parfaitement dégagé la dimension politique et allégorique du roman, à identifier le palais (« Palast ») comme étant le lieu de pouvoir, les scribes (« Schreiber ») comme désignant la bureaucratie, la religion (« Tempel ») l'idéologie d'État de la RDA et les serviteurs (« Diener ») les idéologues au service du régime. On peut attendre d'un candidat à l'ENS qu'il n'ait aucune difficulté à voir dans le « palais » le lieu du pouvoir politique (et non pas dans le contexte, comme cela a été avancé, de la richesse) et ce à plusieurs titres : rappelons que le *mons Palatium* à Rome était le lieu de résidence des empereurs et qu'il a servi dans différentes langues européennes à forger des termes comme, « palais », « palace », « palacio », « Palast », etc., mais aussi en Allemagne le nom du Palatinat / Pfalz, ainsi que le terme « paladin » qui, depuis Charlemagne désigne l'escorte de princes (voir la célèbre gravure parue dans le périodique *Gartenlaube* représentant en 1871 « Wilhelm I. und seine Paladine »). Mentionnons enfin l'imposant « Palast der Republik », construit en 1976, soit quelques années avant la rédaction de *Kassandra*, qui abritait le parlement de RDA et servait de lieu de rencontres politico-culturelles organisées par le régime.

Le jury a également été étonné de constater que plusieurs candidats avaient du mal à prononcer, voire à restituer les noms grecs utilisés par C. Wolf dans *Kassandra*, mais également présents dans certains poèmes de Goethe. Si le jury n'attend pas que les candidates et candidats connaissent spontanément la prononciation allemande de n'importe quel nom grec issu de la mythologie, il attire l'attention sur le fait que les plus courants doivent dès le début des études être maîtrisés compte tenu de l'importance de la culture grecque pour la littérature allemande. Rappelons que « Prometheus » ne peut pas se prononcer « Prométhé-ous », car il serait alors orthographié Prométhä-us\* (idem pour Orpheus), conformément à l'orthographe et à la phonétique allemande « eu » est une diphtongue ; par contre « Penthesilée » se dit en allemand « Penthésilé-a », le nom de « Laokoon » avec ses 4 syllabes bien détachées (La-o-ko-on) doit être connu afin de pouvoir désigner correctement en allemand non seulement la célèbre statue conservée au Vatican mais aussi le texte de Lessing si important pour la pensée esthétique qui vise à déterminer les limites de la poésie et de la sculpture (*Laokoon oder die Grenzen der Mahlerey und Poesie*, 1766). Tout

germaniste doit savoir également prononcer correctement « Iphigénie », ne serait-ce qu'en raison de l'*Iphigenie auf Tauris* de la tradition théâtrale (Goethe) et opératique (Euripide, Gluck, Pina Bausch). Le nom du dieu Apollon a deux formes en allemand, mais les deux sont accentuées sur la deuxième syllabe (Apóllon ou Apóll). Au-delà de la prononciation, le jury a constaté que certains candidats avaient des difficultés à dégager la signification des références mythologiques les plus élémentaires. Comment peut-on expliquer correctement le poème de Goethe *An Schwager Kronos*, non seulement quand on ignore – exemple pourtant célèbre et censé avoir été préparé en amont de l'épreuve – la signification du mot « Schwager » (dans le sens de « cocher » et non de « beau-frère ») mais aussi et surtout l'identité de Kronos, dieu du temps dont le nom se retrouve en français dans des mots courants comme chronologie, chronomètre, anachronique, etc. Un des buts premiers d'une explication de texte est l'explicitation de ce type de références : le rêve que fait Cassandre au début de la guerre de Troie est porté par l'opposition entre Apollon, dieu masculin du soleil et de la lumière, de la mesure, de la clarté et de la musique, et Séléné, déesse de la lune, associée à la nuit qu'elle éclaire et célèbre pour l'amour que fait naître en elle Endymion, jeune homme que Zeus plongera dans un sommeil éternel afin de conserver sa beauté juvénile. La candidate en charge de ce passage n'a pas su spontanément montrer en quoi les références mythologiques s'inscrivaient ici dans l'opposition masculin/féminin qui surdéterminent pour Cassandre/Christa Wolf l'opposition entre Grecs et Troyens.

Plus généralement, il convient également d'attirer l'attention des candidates et candidats sur la nécessaire réflexion ou vérification à mener au cours de l'année sur certaines notions dont ils auront très probablement besoin. Passons sur l'utilisation fourre-tout du terme « Idee » utilisé pour introduire un élément, un motif ou un thème (dans une seule explication il a été question – entre autres ! - de « die Idee des Schattens », « die Idee vom Blick », « die Idee der Frischung »). Certains qualificatifs ont été utilisés à bon escient, comme « elegisch » par exemple, mais l'emploi de « lyrisch » ne l'a pas toujours été (le jury faute de temps n'a pas pu demander au candidat qui commentait la 3<sup>e</sup> strophe de *An Schwager Kronos* ce qu'il entendait par « sehr lyrisch »). Au cours de l'explication, il n'est pas inutile de proposer, même très rapidement, une définition d'un concept qui est au cœur du commentaire que l'on propose. Ainsi un candidat a affirmé à plusieurs reprises que le but de C. Wolf dans son roman et dans le passage qu'il avait à expliquer était de montrer l'absurdité (« Absurdität ») de la guerre. Interrogé sur cette interprétation, le candidat a eu du mal à définir clairement ce qu'il entendait par là. Ce concept est dans le contexte comme dans l'absolu discutable, dans la très grande majorité des cas, une guerre a un « sens » (indépendamment de sa légitimité juridique ou morale) ou répond à une finalité bien précise : conquêtes territoriales, défense d'intérêts économiques ou géostratégiques, recherche d'une hégémonie politique, religieuse ou symbolique. On peut accepter qu'une guerre soit considérée d'un point de vue général comme étant « absurde » en ce que les destructions qu'elle peut engendrer sont disproportionnées par rapport au but affiché, ou bien qu'elle devienne absurde parce que les buts initiaux sont perdus de vue et que la violence s'engendre d'elle-même et s'autonomise, mais l'explication de texte consiste précisément à définir les concepts et caractéristiques utilisés pour qualifier le texte et à préciser dans quelle perspective on les utilise.

Terminons ce rapport par quelques conseils pratiques : nous invitons les candidates et candidats à lire le plus tôt possible, pendant les vacances d'été qui précèdent la préparation proprement dite, les œuvres au programme, crayon en main, si possible de chercher systématiquement tous les termes inconnus ou mal connus, de relever les références historiques, littéraires, mythologiques, etc. et de préparer des fiches. Si ce travail ne peut être fait, ou seulement de façon partielle, en été, il convient dès le début de l'année scolaire de se partager ce travail avec d'autres candidats, de mutualiser l'effort. Ce n'est que de la sorte que les textes au programme pourront être véritablement approfondis ensuite en s'appuyant sur les cours dispensés.

**INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :****Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV1) - Allemand**

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 7

*Membres du jury : Bérénice ZUNINO, Valérie DUBSLAFF*

Cette année, comme l'an dernier, sept candidates et candidats ont présenté l'épreuve orale d'analyse d'un texte hors programme. Nombre d'entre elles/eux ont fait montre de connaissances sérieuses de l'actualité et de la civilisation allemandes ainsi que d'une solide maîtrise de la langue allemande et de la méthode d'analyse de texte. Les membres du jury tiennent à souligner qu'elles ont été sensibles à l'excellente préparation des candidates et candidats à cette épreuve.

Rappelons-en les modalités : après avoir tiré un sujet parmi trois enveloppes, le candidat ou la candidate dispose d'une heure de temps de préparation. L'épreuve orale dure 30 minutes, dont 20 minutes de présentation (8 minutes d'introduction et de synthèse, et 12 minutes de commentaire) et 10 minutes d'entretien avec le jury.

Les notes attribuées cette année s'échelonnent de 10/20 à 19/20, dont cinq notes égales ou supérieures à 15/20. La moyenne s'élève à 15,6/20.

Sujets tirés – commentaires et mises en perspective civilisationnelles :

Comme lors des sessions précédentes, les articles sélectionnés par le jury provenaient de différents périodiques germanophones (*Der Spiegel, Der Tagesspiegel, Die taz, Die Zeit, Frankfurter Allgemeine Zeitung, Süddeutsche Zeitung*) et portaient sur un sujet d'actualité de l'année universitaire écoulée (de début septembre 2022 à début juin 2023), par exemple :

- la persistance de préjugés sur les Allemands de l'Est,
- la montée de l'AfD et d'autres mouvances d'extrême droite comme les *Reichsbürger*,
- le soixantième anniversaire du Traité de l'Élysée dans un contexte de relations franco-allemandes fluctuantes,
- la fin de la politique nucléaire allemande dans un contexte de guerre en Ukraine, de crise énergétique et d'inflation,
- la visite tardive du président ukrainien Volodymyr Zelensky à Berlin,
- les débats relatifs à la réforme de l'acquisition de la nationalité en Allemagne fédérale.

Les membres du jury ont eu la satisfaction d'écouter des commentaires bien structurés et présentés dans le respect du temps imparti. Les explications les plus réussies ont su allier une excellente maîtrise de la langue allemande à une analyse fine des enjeux et du ton de l'article proposé en mobilisant de manière pertinente des connaissances solides en histoire et civilisation allemandes (paysage politique, défis géopolitiques, environnementaux et sociétaux, politiques du passé, etc.).

Les résumés des articles se sont fondés la plupart du temps sur des questions satisfaisantes qui prenaient en considération tant le contenu que le ton du texte (par exemple : « Inwiefern wirft der Journalist einen pessimistischen Blick auf die deutsch-französischen

Beziehungen? »), et les commentaires ont proposé des problématiques pertinentes (comme à propos de la réserve dans les relations entre l'Allemagne et l'Ukraine, « Inwiefern gibt es Grenzen der Freundschaft zwischen den beiden Ländern? » ; ou concernant la montée de l'extrême droite, « Inwiefern stellt die AfD eine Gefahr für die Demokratie dar? »).

Les membres du jury ont salué le soin avec lequel plusieurs candidates et candidats ont su définir des mouvances politiques (les *Reichsbürger* par exemple, qui défendent des positions antidémocratiques et xénophobes et se refusent à reconnaître la RFA en raison de l'inexistence d'un traité de paix après 1945), commenter certains paradoxes mis en exergue par les journalistes (comme la fermeture des trois dernières centrales nucléaires sur le sol allemand en pleine crise énergétique) et cerner le ton critique et/ou ironique de certains articles.

On peut toutefois regretter des difficultés à définir ce que sont certains principes fondateurs de la République fédérale d'Allemagne (comme la *wehrhafte Demokratie* dont il avait pourtant déjà été question lors de la précédente session) ainsi que quelques contresens partiels sur certains passages des textes. Certains candidats ont par ailleurs peine à étayer un raisonnement à même de prendre en compte les enjeux du sujet proposé, aux prises avec les défis politiques et sociaux de la société allemande très contemporaine. Relevons aussi quelques inexactitudes : la formule renvoyant à la Ostpolitik « *Wandel durch Handel* » (et non *\*Handel durch Wandel*) ou encore le nom de l'homme politique Horst Seehofer (et non *\*Ernst \*Seehöfer*).

Rappelons enfin que l'entretien qui suit le commentaire de texte sert à faire clarifier, préciser ou approfondir certains points qui n'auraient pas été suffisamment analysés par les candidates et candidats lors de leur présentation. Il peut aussi porter sur des questions historiques, politiques, sociétales ou culturelles en lien avec la thématique du texte tiré. Lors de cette session les candidates et candidats ont su répondre de manière fine et pertinente à la plupart des questions posées par le jury.

#### Qualité de la langue :

Précisons que les membres du jury, cette année encore, ont pu écouter des prestations dans une langue allemande de très bonne, voire d'excellente qualité (qualité de la syntaxe et de la grammaire, fluidité, phonétique, richesse du lexique).

Rappelons toutefois qu'il est nécessaire de veiller à la qualité de la prononciation. Lors de cette session les membres du jury ont de fait constaté des défauts de phonétique dans certaines prestations – mais ne doutent pas que ceux-ci seront rapidement et aisément corrigés (par ex. : prononciation « à la française » de *Berlin, Demokratie, Frankreich* ; maîtrise défailante de la prononciation du « h aspiré », par ex. dans « *die heutigen* » ; confusion entre « ch » et « sch », par ex. : *Schüler, Chef, politisch, verantwortlich* ; absence de distinction entre voyelles longues ou brèves selon qu'elles sont suivies d'une ou plusieurs consonnes, comme dans les verbes *stellen* et *stehlen*).

- Voici une liste non exhaustive des types d'erreurs constatées :
- déclinaisons : *die \*andere Parteien, vor \*eine \*neue Krise, die \*Grüne,*
- rection et prépositions : *in sechs \*Teilen gliedert, die Warnung \*gegen, die Infragestellung\* gegen, seit \*die Flüchtlingskrise, von \*die SPD, der Mangel an \*Fachkräfte, in \*diese zwei \*Abschnitte, mit \*die Erwähnung, mit \*andere \*Flüchtlinge, zum \*Vorsitzender gewählt*
- genre des substantifs : *\*im Schule, \*eine Widerspruch,*
- erreurs de grammaire : *ist \*gesteigen, hat \*ergriff, hat \*besetzt, \*geschafft ≠ geschaffen*

- *expressions idiomatiques et néologismes* : eine Hypothese \*machen (pour *eine Hypothese aufstellen*), eine Kritik \*ausgeübt (*eine Kritik an + D üben*), eine \*Hinweisung auf (*der Hinweis auf + acc.*), eine Parallele \*mit... \*machen (*eine Parallele zu + D ziehen*), eine \*rechtspopuliste Partei (pour *rechtspopulistisch*), \*Zuwander (pour *Zuwanderer*), \*Landtagswähle

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV2) - Allemand

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 12

*Membres du jury : Myriam GEISER, Natacha RIMASSON-FERTIN*

Douze candidates et candidats ont été admissibles cette année à l'épreuve orale d'analyse d'un texte hors programme en allemand LV2 et se sont présentés à l'épreuve (chiffre identique à la session 2022). Pour la présente session, les notes s'échelonnent entre 5 et 18/20, et couvrent donc l'ensemble du spectre. La moyenne est de 11,83/20, c'est-à-dire en nette hausse par rapport à celle de l'épreuve de 2022 (10,04/20). Les prestations insatisfaisantes ont été sanctionnées par une note inférieure à 10/20 (4 candidates et candidats, soit un tiers). Deux candidats présentaient un niveau manifestement supérieur à la moyenne : le jury leur a attribué les notes 18/20 et 17/20 pour leur prestation de grande qualité. Les notes se répartissent de la façon suivante (note sur /20) : 18 (1), 17 (1), 16 (1), 15 (1), 14,5 (1) 13 (1), 12,5 (1), 11 (1), 8 (1), 7 (1), 5 (2).

Les sujets proposés étaient des articles de presse comprenant entre 3500 et 5000 signes et portant sur des sujets d'actualité : les trois quarts d'entre eux étaient issus de la presse allemande : *FAZ* (2), *Frankfurter Rundschau* (1), *Süddeutsche Zeitung (SZ)* (1), *ZEIT online* (2), *Spiegel* (1), *Deutsche Welle* (1), *tagesschau.de* (1), et un quart de la presse autrichienne : *Der Standard* (2), et suisse : *NZZ* (1). Les textes retenus cette année abordaient, entre autres, des sujets relatifs à l'économie (notion de la 'swissness' dans le marketing), à l'écologie (actions pour la protection du climat ; traitement des déchets nucléaires), à la géopolitique (rôle de la *Bundeswehr* au sein de l'OTAN), mais aussi à des questions sociétales (intégration des migrants ; soins aux personnes âgées ; enquête sur les valeurs des jeunes) et culturelles (bilan des 60 ans du traité de l'Élysée).

De manière générale, sur la forme, le jury a été très sensible à la correction de l'allemand ainsi qu'à l'effort pour proposer une langue idiomatique, un vocabulaire riche, et l'a valorisé dans l'évaluation finale. À l'inverse, il a parfois été surpris de la récurrence de certaines erreurs, en particulier de la fréquence (croissante, à relire les rapports des sessions précédentes) des anglicismes (*in general*, \**schaut* pour *zeigt*, \**er ist richtig* pour *er hat recht*, \**er bekam* pour *er wurde* etc.) et de l'érosion manifeste des marques de déclinaison (soit absentes, soit employées de manière erratique), tout comme de celle des formes du parfait de verbes pourtant courants.

Sur le fond, les efforts pour relier le texte de manière pertinente à des thèmes d'actualité, ou à des références culturelles importantes pour comprendre celle-ci, ont été très appréciés, surtout quand ils n'étaient pas directement mentionnés dans le texte, et témoignaient d'une réflexion personnelle. Le jury insiste sur le fait que les connaissances de culture générale sont valorisées quand elles sont employées à bon escient et servent à commenter le texte, à en enrichir la compréhension et à affermir l'argumentation. Inversement, quand le texte sert de prétexte à la récitation d'un cours, les connaissances affichées, aussi justes soient-elles, relèvent du hors-sujet. Le jury, qui est attentif à distinguer entre un usage intempestif des connaissances de culture générale et un usage pertinent, apprécie aussi que des connaissances soient mobilisées quand cela procède d'une réelle tentative d'approfondir un aspect du texte bien cerné, même si la compréhension globale de l'article n'est pas totalement

assurée. En conclusion, il convient de faire un usage raisonné des connaissances de culture générale.

Dans cet ordre d'idées, on s'assurera de la précision de ses connaissances : pour ne donner qu'un exemple, *der Sozialist* n'est pas en allemand l'exact équivalent du français « le socialiste » (et le SPD n'est pas « die \*sozialistische Partei Deutschlands »). Outre les orientations idéologiques des partis politiques, il est important de connaître la signification exacte de leurs acronymes (plusieurs candidates et candidats ont buté respectivement sur SPD, CDU/CSU et ÖVP). L'on ne peut que recommander aux candidates et candidats de l'épreuve d'établir des glossaires ou d'apprendre du vocabulaire de manière ciblée sur les thèmes abordés en cours et susceptibles de faire l'objet d'examens oraux au concours. Enfin, la lecture de l'article doit être précise pour éviter les erreurs, et une culture générale solide peut permettre d'éviter des confusions et des contresens.

Toujours sur le fond, rappelons qu'il est indispensable d'avoir une connaissance précise des principaux titres de la presse germanophone, de leur nature (hebdomadaire ou quotidien, magazine ou journal, ce qui permet également d'alerter sur des lacunes de vocabulaire : *Wochen-* et *Tageszeitung*, *Zeitung* et *Zeitschrift*), et de leur ligne éditoriale. Ainsi, plusieurs candidats ont été incapables de situer le journal à droite ou à gauche et, parmi celles et ceux qui savaient le faire, très peu ont su en tirer parti. Pourtant, connaître le positionnement d'un journal permet d'affiner l'interprétation de l'article et, par exemple, de saisir l'ironie des propos, de sentir l'attaque portée au bord opposé ou, au contraire, le crédit apporté à un point de vue partagé par le ou la journaliste. Ainsi, il est essentiel de ne pas se contenter de dire qu'un article vient de tel ou tel titre de presse, de tel bord politique, mais de préciser, quand c'est utile, en quoi cette connaissance éclaire le texte. Plus globalement, il est bon de connaître le paysage médiatique des pays germanophones. Si la majorité des textes proposés sont tirés de la presse (pour l'Autriche et la Suisse, les journaux mis à contribution sont presque exclusivement *Die Presse*, *Der Standard*, *Wiener Zeitung* et *NZZ*), certains sujets sont régulièrement issus d'autres médias, comme des sites d'information tels que celui de la *Deutsche Welle* ou [www.tagesschau.de](http://www.tagesschau.de).

Sur ces points, le jury conseille donc aux candidates et candidats de mobiliser leurs connaissances de l'actualité et de la presse germanophone pour mieux comprendre le texte proposé, pour lever d'éventuelles incompréhensions à la lecture (les connaissances permettant de mieux saisir le contexte), pour élargir le commentaire par une analyse personnelle, mais surtout pas pour prendre appui sur le texte en vue d'une récitation de cours bien préparée, mais foncièrement hors-sujet. À ce niveau d'études, en effet, les candidates et candidats doivent démontrer bien plus qu'une capacité à restituer des connaissances ou à faire preuve d'érudition : ils doivent témoigner d'une capacité réelle à analyser un document et à prendre du recul pour proposer une réflexion personnelle et argumentée.

Concernant la méthode, le jury attend une présentation claire de l'article, puis un résumé suivi d'un commentaire problématisé et structuré. Un plan bien construit, du reste, ne doit pas obligatoirement comporter trois parties, ni être nécessairement dialectique (on peut opter, selon les cas, pour des plans chronologiques ou thématiques) : on a parfois le sentiment que l'étudiant a construit son commentaire en trois parties pour en avoir trois... alors que deux (ou quatre) parties auraient été plus pertinentes. Ici encore, il s'agit de mettre la méthode au service de la clarté et de la pertinence de l'analyse. Le jury s'étonne d'ailleurs que le lexique de l'analyse ne soit pas mieux maîtrisé et que des tournures, pourtant classiques, pour ne pas dire conventionnelles, soient à ce point écorchées : *\*dieser Artikel handelt sich um \*der Artikel bezieht sich um, \*der Text meint, \*der Artikel sagt...* Rappelons que l'analyse d'un texte de presse diffère de l'analyse d'un texte littéraire (et qu'il convient – faut-il le souligner ? - de ne pas confondre une dépêche, un commentaire, une tribune avec une narration : *\*der Verfasser erzählt*), et qu'il est aisé de préparer à l'avance des tournures faciles à mémoriser : *Der Artikel*



*bezieht sich auf / handelt von ; in diesem Artikel geht es um ; untersuchen (et non studieren) ; etc.* Quant au vocabulaire spécifique de l'analyse de texte, soulignons par ailleurs que les termes utilisés en allemand pour désigner les principaux signes de ponctuation doivent être connus : les deux points (*der Doppelpunkt*), le point d'exclamation (*das Ausrufezeichen*), les guillemets (*die Anführungszeichen*), les parenthèses (*die Klammern*).

La lecture d'un passage du texte fait également partie des attendus de l'épreuve. Cet exercice doit être soigneusement préparé, car la lecture reflète bien souvent le degré de compréhension du texte. Le jury n'attend évidemment pas des candidates et candidats qu'ils soient bilingues, mais que leur lecture soit vivante et en accord avec les règles de prononciation et de prosodie de la langue allemande, qu'ils étudient depuis un certain nombre d'années. Si une erreur de prononciation ponctuelle peut toujours se produire, certaines prestations laissaient malheureusement penser que cet aspect de la préparation de l'oral avait été négligé.

Pour la lecture, également, il est conseillé aux étudiantes et étudiants de ne pas lire pour lire : le passage retenu, pouvant être de longueur variable, doit présenter un intérêt pour l'avancée de la réflexion. Or, souvent, la lecture est apparue comme un passage obligé dénué de sens, et le jury pouvait à bon droit se demander la raison du choix de tel extrait plutôt que de tel autre. Il est important, donc, de choisir avec soin l'extrait lu et d'en préciser les raisons. Par ailleurs, la lecture ne vise pas à pénaliser le candidat ou la candidate, mais plutôt à lui donner l'occasion de gagner des points par une lecture vivante et authentique. En l'occurrence, le jury s'est à maintes reprises alarmé du défaut de maîtrise de la lecture des nombres et dates (des erreurs du type *\*neunzehntausend... / \*zwanzigtausend...* étaient fréquentes) et ne peut que recommander aux futurs candidats de s'entraîner à cet exercice, car il permet de témoigner autrement de leur maîtrise de l'allemand. Sur ce point, on se rapportera aux rapports des sessions antérieures.

Concernant l'attitude des candidates et candidats, la tension souvent observée est parfaitement compréhensible. À cet égard, il faut garder à l'esprit que le jury est bienveillant et cherche avant tout à les mettre à l'aise. Il comprendra donc parfaitement que des candidates et candidats aient besoin de quelques instants pour respirer profondément, boire un peu d'eau ou fermer les yeux, avant de démarrer.

Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler qu'il est très appréciable pour le jury de croiser le regard des candidates et candidats de manière régulière pendant l'épreuve. Mieux vaut moins de notes et plus de spontanéité, que plus de notes et une lecture débitée, qui rend l'écoute fastidieuse. L'épreuve de LV2 est, idéalement, l'occasion d'un véritable échange, et l'entretien qui suit l'exposé doit lui aussi être préparé. Un entraînement régulier permet de savoir réagir correctement aux questions du jury, qui, rappelons-le, ne sont pas des questions-piège, mais qui sont au contraire destinées à clarifier ou à approfondir des points de l'exposé. Il est donc dommage que certains étudiants soient déstabilisés par des questions pourtant simples.

Sur le plan linguistique, le jury a relevé des erreurs récurrentes qui ont déjà fait l'objet, quasiment mot pour mot, de réflexions dans les rapports antérieurs. Tout d'abord, les confusions de genre sont nombreuses, ce qui est particulièrement irritant quand il s'agit de termes courants. Parmi les erreurs relevées : *\*der Argument*, *\*der Beispiel*, *\*die Unterschied*, *\*das Artikel*, *\*der Arbeit*.

Il convient non seulement d'utiliser correctement les genres, mais aussi de décliner correctement les groupes nominaux : certaines erreurs, particulièrement sur la rection des prépositions mixtes, sont récurrentes (notamment pour *in* et *zwischen*). Le jury constate, en outre, une difficulté croissante à marquer le génitif, avec des formes comme *\*der Ton dieser Artikel*, ou bien la déclinaison très erratique de l'adjectif (*\*mit schreckliche Menschen*, *\*ein humoristisch Mann...*).

Concernant le maniement du genre, on remarquera également la difficulté courante à établir la congruence entre un antécédent et son pronom relatif, qui suit précisément la règle du genre : « *\*ein Problem, der gefährlich ist* », par exemple. En rapport avec les déterminants, la différence entre *kein* et *nicht ein* n'est pas toujours bien assimilée.

Les verbes forts et faibles irréguliers font aussi l'objet de nombreuses erreurs : il y a certes des cas un peu plus délicats comme *schaffen*, qui peut être faible ou fort selon son sens (*geschafft / geschaffen*), mais on reste perplexe devant *\*geziehen* ou *\*geziegt* pour *gezeigt*, *\*geschenkt* pour *geschickt*, *\*entscheiden* pour *entschieden*, *\*vergleichen* pour *verglichen*, *\*geschweigt* pour *geschwiegen*, *\*eingelädt* pour *eingeladen*. Un apprentissage par cœur est ici le plus efficace et la connaissance de ces verbes est rapidement automatisable. Il semble également important de rappeler que la forme standard du passif processuel se construit avec l'auxiliaire *werden* (et non *sein*) : ainsi, on ne dit pas *\*das Argument ist benutzt*, mais bien *das Argument wird benutzt*.

Attention également aux constructions syntaxiques un peu déviantes d'une langue à l'autre : typiquement, on ne dira pas « *es sieht aus wie...* » (pour : *avoir l'air de / sembler*), mais « *es wirkt / scheint (+ infinitif avec zu) / macht den Eindruck* » (+ infinitif avec *zu*). Enfin, attention à l'inversion verbe/sujet qui n'a malheureusement pas été systématiquement faite après un complément circonstanciel, mais l'a été, de façon erronée, après une conjonction de coordination (*\*aber ist er*). Sur le plan morphosyntaxique, attention à l'emploi des auxiliaires *sein* et *haben*, qui font souvent l'objet d'interférences regrettables avec le français : *gekommen sein, gestiegen sein*. L'emploi des verbes de modalité sans *zu* (notamment avec *wollen, müssen, ou möchten*) doit également constituer un point de vigilance (à l'inverse, les infinitives qui demandent le *zu* demandent à être mieux maîtrisées).

Les interférences, entre l'allemand et le français ou, plus souvent, l'anglais, comme celles mentionnées plus haut sont une source d'erreurs importante. Attention notamment à la confusion du *\*as* anglais avec le *als* allemand, due à leur similitude phonétique. Le jury a beaucoup trop souvent entendu des tournures comme *\*als ich gesagt habe, ...* (pour *wie ich gesagt habe, ...*). Même remarque pour la confusion fréquente de la conjonction causale (*comme, puisque = da, weil*) avec la conjonction temporelle (*quand, lorsque = als*) : signalons que cette erreur n'est pas anodine car elle peut créer de fâcheux contre-sens, par exemple « *Als / Da Deutschland ein industrielles Land war...* ». La confusion *\*als/wie* est également très présente dans l'emploi prépositionnel : *\*er ist so groß als ...* (pour *er ist so groß wie...*). Une autre source d'erreurs est l'interférence phonétique angl. *\*by / alld. bei*. Quant à la rection prépositionnelle des verbes, on peut signaler les formes *\*interessiert (sein) in* pour *interessiert (sein) an* ; *\*Angst haben von* pour *Angst haben vor*. Concernant les anglicismes/gallicismes, le jury a entendu, entre autres, *wird \*mentioniert ; \*augmentiert ; \*Nummern* (pour *Zahlen*) ; *\*eine Entscheidung nehmen* (pour *eine Entscheidung treffen*) ; *\*Paragraph* (pour *Abschnitt/Absatz*) ; *\*Dezision* (pour *Entscheidung*) ; *\*Quote* (pour *Zitat*). Autre remarque : si *important* se traduit effectivement (le plus souvent) par *wichtig*, l'*importance* ne sera pas nécessairement *die Wichtigkeit* (rare) mais bien *die (große) Bedeutung, der Belang...* Certes, il n'est guère étonnant que des étudiantes et étudiants ayant pour la plupart LV1 anglais aient une forte tendance aux anglicismes, mais ce point faisant l'objet de rappels réguliers dans les rapports, il serait important de le considérer comme un réel objectif d'apprentissage plutôt que comme une remarque anecdotique.

Revenons rapidement sur la prononciation. La prononciation allemande est assez régulière et la connaissance de règles simples de phonétique et d'accentuation permet de prononcer sans difficulté des mots comme *die Rolle* (*o* ouvert et bref et non fermé et long), *die Studie* (que l'on ne prononce pas comme *die Therapie* : les noms en *-ie* accentués sur la dernière syllabe se prononcent avec un [i:] long, alors que, sinon, on prononce [iə]) ou encore *die Sprache* (le E

final n'est pas le E muet du français). Même remarque pour la prononciation distincte des deux dernières syllabes dans *die Statue* [uə]. Pour ne pas créer de confusions de sens, il est notamment important de bien insister sur la voyelle longue pour *der Staat*, et sur la voyelle brève pour *die Stadt*. De même, la prononciation des mots étrangers demande une attention particulière : que le *ch* de *Technologie* soit prononcé [k] ou le *t* de *Demokratie* soit prononcé [s] est gênant. Attention également à la forte contamination par l'anglais de la prononciation de certains mots, en particulier *der Artikel*, trop souvent accentué sur la première syllabe, y compris dans des prestations de bon niveau. Au risque de rappeler une évidence : en allemand, le E final se prononce (à rappeler notamment pour les termes dont l'orthographe est identique dans les deux langues, comme *Presse*).

Pour conclure, le jury tient à encourager les candidates et candidats à ne pas négliger leur LV2 par rapport à la LV1, autant pour leur culture personnelle et la poursuite de leur parcours universitaire et professionnel que pour l'admission au concours, dans un premier temps. Un niveau solide en LV2 est très apprécié, et les jurys sont plus indulgents que pour la LV1, bien entendu. Il est important de lire régulièrement la presse, en ayant toujours à l'esprit que toute publication, et particulièrement de presse, a une ligne éditoriale qui aide à interpréter les informations. Cette lecture, en outre, permet souvent de relever des allusions à l'histoire plus ou moins récente, et donc à la fois d'illustrer mais également de renforcer les connaissances en civilisation, parfois un peu malmenées pendant l'oral. Le jury aimerait attirer l'attention des candidates et candidats sur le fait qu'une importance égale doit être accordée à ces trois aspects (familiarité avec la lecture de la presse, connaissance de l'actualité et de l'histoire des pays germanophones) pendant la préparation à l'épreuve d'oral LV2. De bonnes méthodes peuvent consister, par exemple, à s'inscrire à la newsletter de journaux germanophones, de mettre, en page de démarrage de son navigateur, un journal anglophone et un journal germanophone : en lisant, par ce biais, chaque jour, une dizaine de minutes dans chaque langue, les candidates et candidats seront sûrement bien entraînés à l'exercice de l'oral.

Le jury souhaite, enfin, remercier les candidates et candidats de la promotion 2023 et souhaite bonne chance à celles et ceux qui leur succéderont, dans l'espoir que ces conseils leur serviront à aborder sereinement et efficacement une épreuve dans laquelle il est possible de trouver un certain plaisir.

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Allemand

- **SÉRIES : Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 5

*Membres du jury : Clémence ANDRÉYS, Pénélope PATRY*

Le jury tient à souligner la très bonne préparation des 5 candidates et candidats qui se sont présentés à l'épreuve, tant du point de vue de la forme de l'exercice que de celui du contenu. De ce fait, tous les candidats ont obtenu des notes supérieures à la moyenne qui s'échelonnent entre 11,5 et 18 11,5 (1) ; 12, 5 (1), 13,5 (1), 14 (1), 18 (1).

Les articles proposés par le jury portaient sur des moments phares de l'actualité des pays germanophones entre septembre 2022 et mai 2023, tels que la mise à l'arrêt des centrales nucléaires, le mouvement *Letzte Generation*, la nomination aux Oscars du film d'Edward Berger *Im Westen nichts Neues* ou encore les 60 ans du traité de l'Élysée. Le texte sur la statue de Bismarck à Hambourg proposait une réflexion sur le rapport du présent au passé et faisait référence au débat contemporain sur la « cancel culture ». Les articles étaient tirés des grands titres de la presse nationale allemande : *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Süddeutsche Zeitung*, *taz* et *Handelsblatt*.

Les introductions menées en 5 minutes débutaient toutes par l'évocation d'éléments indispensables tels que le nom du journal ou du magazine dont est tiré l'article, le thème, la structure de l'article, le fil conducteur de l'analyse, l'annonce du plan suivi par la candidate ou le candidat.

Plusieurs candidats ont habilement su relier l'article à un événement contextualisé comme la rencontre entre Annalena Baerbock et la représentante du mouvement *Letzte Generation*, l'influence de la guerre en Ukraine sur la politique énergétique, ou à une caricature représentant l'amitié franco-allemande, montrant ainsi d'emblée qu'ils avaient suivi l'actualité des pays germanophones et possédaient une bonne connaissance de l'arrière-plan civilisationnel.

Tous les candidats ont lu un passage et justifié, même rapidement, leur choix.

Les exposés étaient toujours structurés et assez bien équilibrés. Le jury rappelle ici qu'il est possible de faire une analyse linéaire, une analyse thématique ou d'opter pour le format résumé puis commentaire, dans la mesure où l'analyse du texte reste centrale.

A cet égard, le jury a cette année tout particulièrement apprécié que les textes soient finement analysés et commentés, certains candidats se montrant capables de développer un regard critique par rapport à la position défendue par les auteurs des articles. A la différence d'autres années, les références et connaissances étaient introduites de manière pertinente et intelligente. Le jury encourage donc les prochains candidats à continuer dans cette voie et à s'attacher à analyser encore plus minutieusement le texte.

L'entretien permet aux candidates et candidats de préciser leur analyse ou de montrer la finesse de leurs connaissances de l'actualité et de l'histoire des pays germanophones. Il est ici important de rappeler que les questions posées par le jury doivent donner l'occasion d'aller plus loin dans la réflexion : en ce sens, il est fort regrettable que certains candidats ne parviennent pas à dépasser le stade de l'exposé et se bornent à répéter des avis ou connaissances déjà mentionnés dans l'analyse.

Le jury a eu le plaisir de noter cette année la bonne qualité de la prononciation des candidates et candidats. Le faible nombre d'erreurs de phonétique, d'accent tonique ou d'intonation de la phrase, à quelques exceptions près comme \*[Artikel], \*[sehen], \*[gehen], associé à la fluidité des exposés, a rendu l'écoute des prestations tout à fait agréable pour les membres du jury.

La langue a été un critère discriminant pour le jury. La richesse lexicale, mais surtout la correction grammaticale, ont permis de faire la différence entre des exposés aux qualités formelles et aux niveaux d'analyse comparables. Si le jury a, cette année encore, relevé certains gallicismes tels que \**dekredibilisieren*, \**Art*, \**kontroversiert* ou des barbarismes comme \**liberalisch*, \**verschiedlich*, il a néanmoins apprécié qu'une candidate qui ne trouvait pas le mot qui lui manquait en allemand cherche à exprimer l'idée par une paraphrase.

Le jury a toutefois quelques suggestions d'ordre grammatical à faire aux candidates et candidats : il conseille de revoir la déclinaison de *der Journalist*, un vocable indispensable dans une épreuve d'analyse de textes de presse ! Il a été surpris de voir plus de la moitié des candidates et candidats confondre féminin et masculin à la lecture des prénoms des journalistes. Cette confusion des genres a aussi fait l'objet d'une confusion entre *Menschen* et *Männer*, une faute regrettable à notre époque où la question de l'inclusion est au cœur des pratiques sociales.

Le jury recommande aussi aux prochains candidats de veiller à l'accord des participes passés, notamment de verbes dont l'emploi est très courant comme *tun*, *denken*, *erscheinen*, *entscheiden*, et aux déclinaisons. Des erreurs tels que “\*getun” ou encore “\*nachgedenkt” ne sont pas acceptables à ce niveau de concours.

Un germaniste, même non spécialiste, ne peut ignorer que *zwischen* se construit avec le datif. S'il ou elle utilise des prépositions comme *laut*, *zufolge*, tout à fait pertinentes dans l'étude de textes de presse, il est toutefois préférable de prêter attention à la rection de ces prépositions : *laut* est suivi du génitif ou du datif, *zufolge* du datif.

Le jury rappelle également que *Kontext*, *Artikel* et *Vorteil* sont des substantifs masculins, *Problem* un substantif neutre et *Kritik*, *Kunst* des substantifs féminins. Enfin, le jury attire l'attention sur l'utilisation nécessaire des adverbes pronominaux *damit* ou *dafür*, à la place de locutions inexactes, voire mal déclinées, \**mit das* ou \**für das*. Pour autant, il est évident que les prépositions *gegen* et *für* ne doivent pas devenir *dagegen* ou *dafür* lorsqu'elles sont suivies par un pronom : \**dagegen ihn* n'est pas correct.

Le jury a apprécié que les candidates et candidats sachent relever dans les articles des effets de style, comme l'utilisation d'un langage oralisé, l'emploi d'une métaphore, les moyens lexicaux mettant en valeur une opposition ou dénotant un ton ironique.

Le jury, satisfait du niveau des interrogations orales de cette session 2023, remercie les candidates et candidats pour leur engagement dans la préparation d'une épreuve que certains pourraient juger mineure en SH et adresse ses encouragements aux prochains candidats. Une bonne préparation de l'épreuve par des révisions grammaticales et lexicales, par un suivi de l'actualité des pays germanophones et par l'acquisition de solides connaissances de l'arrière-

plan politique, social et culturel permet aux candidates et candidats d'être à l'aise le jour J et de proposer des exposés riches et de qualité que le jury ne peut que saluer.